la gazette du Var
#45
de la porte des maures à la méditerranée
janvier 2018

INTER FACES,
le meilleur du design

Villes et villages fleuris : Hyères à l'honneur
page 6

Grand Prix de France : Juin 2018 au Castellet
page 34

La Gazette du Var vous présente ses meilleurs vœux pour 2018

Édito

Devenir Métropole, c'est maîtriser son destin

2018 est une année charnière pour le Var, avec la création de TPM Métropole.

Que de chemin parcouru, que de difficultés affrontées, depuis 2002 ! La naissance de cette Métropole donne toute la place de Toulon aux côtés de Nice et Marseille. Avec la Métropole, il s'agit d'inscrire un territoire de 450 000 habitants sur l'arc méditerranéen en confortant, également, le département du Var.

Pour Hubert Falco, «TPM Métropole ne doit pas subir une politique orchestrée et imposée par nos grands voisins où nous n'aurions qu'un rôle accessoire ou secondaire, tout simplement en ne participant pas au concert métropolitain. Marseille est à l'ouest, Nice est à l'est mais Toulon est au centre et compte bien s'imposer, en tant que Métropole, comme un partenaire à part entière sur l'arc méditerranéen» !

Déjà en 2001, l'objectif était de faire de Toulon la capitale du Var. En 2018, il s'agit, maintenant, de mettre en place une Métropole, forte et solide, qui s'appuiera sur le savoir-faire acquis pour continuer à avancer avec bon sens, sans précipitation, sans laisser personne au bord de la route.

Le Var et ses 1 048 000 habitants, département le plus dynamique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+0,8%) et le territoire de Toulon Provence Méditerranée, dont la démographie est celle qui a le plus augmenté (+1,5%) ces 5 dernières années face aux territoires d'Aix-Marseille (+0,8%) et de Nice (+0,9%), participeront ainsi au grand réseau national métropolitain.

Il reste beaucoup à faire.

Hubert Falco le promet : «Nous avons écrit ensemble des pages essentielles de l'histoire de notre territoire. Nous en avons de nouvelles à écrire ensemble, et encore de beaux dossiers à porter, comme les 36 000 m² de l'arsenal du Mourillon que nous allons acquérir grâce à la Défense et au partenariat que nous avons mis en place, depuis 2002, avec la Marine Nationale» !

Bonne année à tous, annonceurs, partenaires et lecteurs. Toute l'équipe de La Gazette du Var vous remercie pour votre soutien et votre fidélité à notre journal.•

Gilles CARVOYEUR

Le garage saint-guillaume présente ses vœux 2018
à ses clients, fournisseurs et partenaires

Garage, location de voitures (à partir de 19 € par jour), services
Large choix de véhicules - Livraison des véhicules
Prise en charge à l'aéroport de Hyères, à la gare ou à votre domicile
04.94.15.94.62 • 06.66.53.20.52

Maison de l'Habitat du Var
Un guichet unique en matière d'habitat et de logement

Dernièrement, Marc Giraud, président du Conseil Départemental du Var, a signé la charte constitutive de la Maison de l'Habitat du Var.

Outre Marc Giraud, la signature s'est déroulée en présence des présidents des trois associations concernés (Jean-Pierre Picoche de l'ADIL, Jacky Nedjar-Davin de l'AIVS, et Rémi Bour de SOLIHA Var).

STRATEGIE ET PLAN D'ACTIONS

Le Département s'est engagé conjointement avec l'État dans un Schéma Départemental de l'Habitat. Qui définit une stratégie d'intervention et d'accompagnement en matière d'habitat. Ainsi, cette logique d'aménagement et de développement durable du Var prévoit la création d'une Maison de l'Habitat.

«Cette structure rassemblera dans un seul lieu sur l'aire toulonnaise (avec une antenne à Draguignan), les trois associations signataires de la charte. Au-delà de leurs propres interventions, elles mutualiseront leurs compétences et deviendront une référence. Le Département soutient ce regroupement par une convention pluriannuelle de financement et par une aide à la recherche de locaux. La charte définit les relations et les engagements entre les associations, les contributions de chaque signataire ainsi que les modalités de mise en œuvre. Programmée dès le premier semestre 2018, la création d'un groupement d'employeurs permettra de mutualiser les moyens de la nouvelle structure», détaille Marc Giraud.

GUICHET UNIQUE

Le président du Département ajoute : *«La Maison de l'Habitat, c'est le guichet unique pour l'amélioration de l'habitat dans le Var. Ce nouveau support, né de la synergie des compétences des 3 associations, apporte un service adapté, simplifié et facilitateur au bénéfice, en premier lieu, de nos administrés qui en ont le plus besoin, comme du tissu associatif social. L'objectif de cet outil de travail est la clarification de l'offre d'ingénierie et une visibilité pour les instances qui l'animeront»*.

Il reprend : *«Je suis très heureux de la collaboration entre les services de l'État, dont le Préfet, et mes services. Cela a permis d'obtenir un parfait équilibre entre les textes, les obligations et la part de responsabilité des uns et des autres. Je souligne la volonté de l'État et de notre collectivité de travailler ensemble pour le bien-être des varoises et des varois. Il reste à identifier la localisation des futurs locaux»*.

UNE EFFICACITE DES LE 1ER JANVIER 2018

De son côté, Jean-Louis Picoche constate : *«Logement des actifs, logement social mais aussi propriétaires en butte avec le paiement des taxes, une forme de paupérisation se met en place. La réunion des services des trois associations va apporter une efficacité et une efficience, dès le 1er janvier»* !

Prudent, Jacky Nedjar-Davin confie : *«On attend de voir ce qui va se passer avant de pouvoir en parler»* !

Enfin, Thierry Albertini, conseiller départemental, président de la commission logement, ajoute : *«Cette charte signe l'avènement du concept de guichet unique né des 3 associations dont les missions, aides à l'habitat, aides juridiques et d'agence immobilière sociale sont regroupées pour traiter des expulsions, des impayés de loyers, des nécessités de travaux dans les logements, des précarités énergétiques et des problématiques des centres-villes anciens avec des vacations de logements importantes. Ensemble, ces instances satisferont pleinement aux possibilités du marché. Cette charte, nous la mènerons au bout, jusqu'à couper le ruban de la Maison de l'Habitat»* ! •

André GOFFIN

La taxe d'apprentissage, moteur de l'avenir des jeunes apprentis

Chaque année, les chefs d'entreprise peuvent choisir qui va percevoir la taxe apprentissage et qui va en bénéficier.

Alors, ayez le réflexe URMA ! Par cette action, vous êtes acteur de l'économie durable de votre territoire et de l'avenir professionnel des jeunes. La date limite pour la régler auprès d'un OCTA (Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage) est fixée au 1 mars 2018.

80% D'EMPLOIS À LA SORTIE DE L'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage, à quoi ça sert ? Reverser votre taxe d'apprentissage à l'un de nos 7 centres de formation d'apprentis régionaux, c'est faire le choix d'investir dans l'avenir de l'Artisanat et de lutter contre le chômage des jeunes. C'est aussi doper la compétitivité des entreprises en faisant naître de nouveaux artisans.
Plus de 80% des apprentis ayant suivi une formation au sein du réseau trouvent un emploi à l'issue de leur apprentissage. Cela participe donc au renforcement de l'Artisanat du territoire pour aujourd'hui et pour demain.
Ces jeunes formés en CFA et auprès d'entrepreneurs viennent renforcer le tissu d'entreprises artisanales sur le territoire et sont l'avenir du secteur.

SOUTENEZ L'URMA !

Grâce à votre contribution, vous soutenez l'Université Régionales des Métiers et de l'Artisanat de la CMAR PACA dans le développement et l'enrichissement de son offre de formation en alternance, depuis l'apprentissage jusqu'aux niveaux supérieurs.
Le saviez-vous ? En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR PACA gère 7 CFA qui proposent aux jeunes plus d'une centaine de formations, du CAP au Bac+5, dans de nombreux domaines (bâtiment, soins à la personne, métiers de bouche, mécanique, aéronautique...). Ces formations permettent de toucher un large public et de répondre aux besoins des jeunes.
Près de 6000 jeunes sont formés chaque année dans le réseau URMA PACA.

ETES-VOUS CONCERNES PAR LA TAXE ?

La taxe d'apprentissage est due par les entreprises employant des salariés et exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale. Mais également par les sociétés, associations et organismes passibles de l'impôt sur les sociétés. Son montant est calculé sur la base des salaires versés sur l'année N-1.
Les entreprises ayant employé un ou plusieurs apprentis (sans minimum de durée) et qui ont une masse salariale inférieure à 160 579 € pour l'année 2017 sont exonérées de ce versement.

UN SEUL MOT D'ORDRE : AFFECTEZ !

Depuis 2016, la moitié de la taxe d'apprentissage est reversée aux Conseils régionaux (Fraction Régionale pour l'Apprentissage) pour financer les formations en apprentissage dans leur ensemble mais seulement un quart de la taxe peut être affecté directement aux CFA.
Il est donc indispensable de notifier sur votre bordereau de taxe d'apprentissage l'établissement (voire la formation) que vous souhaitez soutenir ou si votre comptabilité est gérée par un cabinet d'experts, de leur préciser votre souhait d'affectation. Vous souhaitez soutenir l'URMA PACA ? •
Une seule adresse : taxeapprentissage@cmar-paca.fr

Formation professionnelle pour les artisans
Une opportunité professionnelle et un atout majeur

L'artisanat, ce sont des métiers de passion mais également des métiers techniques.

Pour les artisans, la formation continue est donc un enjeu capital, qui leur permet de s'adapter, de renforcer leur cœur de métier, d'acquérir de nouvelles compétences. De nombreux dispositifs de formation professionnelle existent.

LE PIED A L'ETRIER

Certains sont réservés aux artisans et leur conjoint collaborateur, d'autres s'adressent à tout public, dont les salariés et les demandeurs d'emploi. La formation peut se concevoir comme une voie de perfectionnement pour les artisans déjà installés ou comme un levier indispensable, «le pied à l'étrier», pour les néo-artisans qui se lancent dans une reconversion professionnelle. La formation permet aussi d'acquérir des compétences supplémentaires, en langues, en bureautique ou en digital. Car quel que soit le métier exercé, il est nécessaire pour les artisans de s'ouvrir au numérique.
La France compte plus de 60 000 organismes agréés pour dispenser de la formation professionnelle. Le choix de la structure s'avère déterminant. Les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) constituent des institutions incontournables de ce secteur de l'économie. Elles accompagnent les entreprises de leur création à leur transmission et proposent aux artisans des formations très variées.

PREMIERE ENTREPRISE DE FRANCE

Pour que le critère budgétaire ne constitue pas un frein à la formation des artisans, le financement peut être pris en charge par des organismes tels que le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'entreprise exerçant une activité artisanale pour les formations techniques métiers pour les artisans et leur conjoint ou le Fongecif pour les salariés, le Conseil de la Formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) en ce qui concerne les formations transverses.
L'artisanat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est aujourd'hui «la première entreprise de France». Le secteur emploie plus de 300 000 actifs et embauche chaque année plusieurs milliers de collaborateurs. Il représente environ 30 % des créations annuelles d'entreprises. Le nombre d'immatriculations d'entreprises artisanales a quasiment doublé ces dix dernières années.•

ET S'ILS EN PARLAIENT EUX-MEMES ?

Visionnez la playlist CMAR PACA
La formation continue avec les témoignages de bénéficiaires de formations : http://bit.ly/2kSGK7U
Facebook @CMARPACA
Twitter @CMAR_PACA
Lien site web : http://www.cmar-paca.fr/le-conseil-de-la-formation
#jechoisislartisanat - #jemeformeencontinu #formationcontinue - #jemeformepourzéroeuro

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ne dites plus "Taxe d'Apprentissage" mais "Placement d'avenir"

Chefs d'entreprises, participez au développement de votre secteur et de votre territoire : soutenez l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

taxeapprentissage@cmar-paca.fr

Communes en fleurs dans le Var

La Farlède décroche le 1er prix départemental

Courant décembre, le Département a décerné les prix 2017 aux lauréats du concours départemental des «Villes et des Villages fleuris du Var». Le prix départemental projet collectif a été attribué à Germaine Blanc (HLM des Vieux Salins à Hyères).

Le label «Villes et Villages fleuris» a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la créativité d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes ; et s'inscrivent dans une politique globale de préservation et de valorisation des espaces publics et des axes de circulations pour développer le territoire de façon équilibré. La première édition de ce concours annuel date de 1959.

ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

«*L'ambition du département est d'accéder auprès du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) au label «Département fleuri*».
Marc Giraud, président du Conseil Départemental, a confirmé les ambitions de la collectivité : «*Depuis 2 ans, nous avons repris en main cette manifestation, gérée en totalité par le Département. En 2017, 78 communes ont participé contre 69 en 2016. Ce nombre est en nette progression. A noter que 23 communes valorisent des particuliers qui participent à l'attractivité de leur territoire. Ce mélange entre élus et particuliers est profitable au département*».
Françoise Dumont, présidente de l'Agence de Développement Touristique Var Tourisme, a resitué les enjeux touristiques : «*Cette démarche de labellisation est un véritable enjeu touristique. Notre département est une destination incontournable où il fait bon vivre et séjourner. Cette quête esthétique apporte une plus-value économique incontestable à notre département. L'action publique est soutenue par les particuliers. 100 d'entre eux ont concouru. Chaque varois est acteur de cet accueil pour soi-même et avec la volonté de voir réussir son département*».

JURY DEPARTEMENTAL

Désigné par le président du Conseil départemental, le jury est composé d'experts du paysage, de l'horticulture et de professionnels du tourisme. Il établit le palmarès départemental du fleurissement, ainsi que la sélection des communes susceptibles de concourir à l'échelon régional pour le classement «1 fleur» ou «fleur supplémentaire». Le palmarès est communiqué au comité régional du tourisme ainsi qu'au Conseil National des Villes, dont le jury décerne la 4ème fleur.
La cérémonie s'est déroulée en présence de Elie di Russo, adjoint aux Espaces Verts de la ville de Hyères, qui n'a pas manqué de féliciter toutes les personnes récompensées. •

André GOFFIN

PALMARES 2017

1er prix départemental :
La Farlède, Le Val, Les Mayons,
1ère palme départementale :
Bras, Carnoules, Gonfaron, La Motte, La Verdière, Méounes, Pourrières, Tourves
Encouragements du jury :
Bauduen, Salernes
Maisons et établissements fleuris :
Cette année le jury départemental a choisi de porter ses appréciations sur le décor floral et paysager de jardin et la façade des maisons, uniquement sur la partie des lieux visibles de la rue
Cafés, restaurants et boutiques :
Le Cannet-des-Maures, Le Lavandou
Hôtels, camping, gîtes, fermes, chambres d'hôtes, domaine :
Collobrières, Flassans-sur-Issole, Régusse
Maisons avec jardin visible de la rue :
Le Lavandou, Toulon
Décors-floral sur la voie publique :
Collobrières, Fayence, Flassans-sur-Issole, La Garde
Balcons, terrasses, murs et fenêtres visibles de la rue :
Ampus, Fayence, Flassans-sur-Issole, La Garde, Mons
Projets collectifs (lotissements, copropriétés, foyers logements…) :
Hyères, Le Lavandou, Roquebrune-sur-Argens
Écoles :
La Garde, Mons
Jardin familial :
Méounes-les-Montrieux, Mons

INTER FACES

Frédéric Weeger : «INTER FACES, c'est le meilleur du design» !

Quel plaisir de pénétrer, une fois encore, dans la boutique INTER FACES de Toulon et découvrir comment le magasin a évolué, s'est agrandit et propose, désormais, un panel encore plus large de produits et d'accessoires !

INTER FACES, c'est décidément l'endroit où l'on trouve le meilleur du design ! L'autre soir, INTER FACES avait invité ses clients et partenaires pour un moment de convivialité. Pour Frédéric Weeger, le directeur : «*Nous aimons entretenir une relation personnelle avec nos clients. Nous voulons qu'ils puissent toucher du doigt nos produits et qu'ils puissent partager avec nos collaborateurs* ».

À cette occasion, INTER FACES a présenté deux nouveautés, dont le nouveau showroom dédié aux tapis. Entreprise créée en 1994, INTER FACES possède une agence à Toulon et à Fréjus et emploie 15 personnes. «*INTER FACES, ce sont trois métiers : la vente de mobilier aux particuliers, l'aménagement des grandes maisons et villas, la vente aux groupements publics et professionnels. Par exemple, INTER FACES a réalisé les aménagements de l'Office de Tourisme de La Londe-les-Maures, le mobiler du restaurant "Le Marais", à Hyères. L'entreprise est intervenue au stade Léo-Lagrange, au pôle culturel Chabran à Draguignan et au centre de formation aux métiers du BTP à Mallemort, près de Marseille* », rappelle Jérôme Navarro.

Frédéric Weeger ajoute : «*Nous avons ajouté à notre sélection une gamme de papiers peints, mis en évidence notre sélection de tapis, tout en augmentant notre surface de présentation puisque le showroom approche les 800 m2* ».

Il ajoute : «*D'un autre côté, l'équipe s'est renforcée au niveau technique et commercial. Mes collaborateurs sont motivés par le design et ont la volonté d'apporter le meilleur service* ». •

Photos André GOFFIN

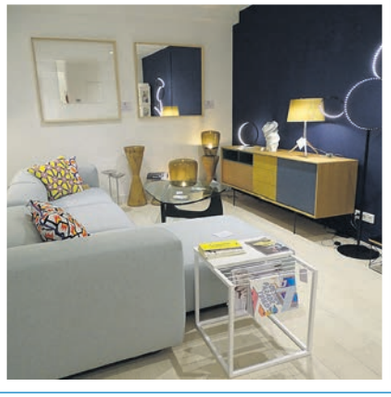

Marine Nationale

Nouveau commandant pour les frégates Courbet et Surcouf

Ce 10 janvier, le vice-amiral d'escadre Jean-Philippe Rolland, amiral commandant la force d'action navale, a fait reconnaître le capitaine de frégate Iban Harsimendy comme commandant de la frégate type La Fayette Courbet (FLF Courbet), en remplacement du capitaine de vaisseau Xavier Bagot.

Sous les 18 mois de commandement du capitaine de vaisseau Bagot, les marins du Courbet ont été déployés en mission de lutte contre Daech au Levant et durant 5 mois d'affilée en mission Jeanne d'Arc.

LUTTE CONTRE DAESH

Cette mission, qui a conduit les marins jusqu'en Asie du sud-est, a permis d'exercer la liberté de navigation et de conduire des actions de coopération avec les forces armées alliées tout en enrichissant la compréhension et la connaissance des espaces maritimes traversés.

Le capitaine de frégate Harismendy, natif de Saint Jean de Luz, a rejoint la marine nationale en 1999 en intégrant l'École Navale. Il a déjà commandé un bâtiment de la marine nationale, le patrouilleur de surveillance de sites Athos basé à Bayonne.

Admise au service actif en 1997, la frégate type La Fayette Courbet est un bâtiment de combat polyvalent capable d'opérer seul ou au sein d'une force navale. Grâce à sa conception furtive, ses équipements, son autonomie et son hélicoptère embarqué, elle peut opérer dans tout type de mission : opérations spéciales, recueil de renseignement ou encore la lutte contre les trafics illicites. Elle est armée par un équipage de 151 marins.

NOUVEAU COMMANDANT POUR LE SURCOUF

Déjà, le 9 janvier, le capitaine de vaisseau Jean-Michel Martinet, adjoint organique à Toulon de l'amiral commandant la force d'action navale, avait fait reconnaître le capitaine de frégate Christine Ribbe comme commandant de la frégate type La Fayette Surcouf (FLF Surcouf), en remplacement du capitaine de frégate Alexis Muller.

Sous les 18 mois de commandement du capitaine de frégate Muller, les marins du Surcouf ont été déployés en océan Indien pour lutter contre les trafics illicites qui financent le terrorisme. Au cours de cette mission de 136 jours, ils ont effectué 4 saisies de drogue représentant 500 kilos d'héroïne. Fin 2017, l'équipage a principalement conduit l'arrêt technique majeur du bâtiment visant au maintien et à la modernisation des équipements du bord afin de conserver un haut niveau de disponibilité, ainsi qu'à l'augmentation de ses capacités techniques avec l'installation d'un sonar de coque.

Le capitaine de frégate Ribbe, natif de Marseille, a rejoint la Marine nationale en 1999 en intégrant l'École Navale. Il a déjà commandé un bâtiment de la Marine nationale, le bâtiment école Tigre basé à Brest. Admise au service actif en 1997, la frégate type La Fayette est armée par un équipage de 151 marins.

Au cours du premier trimestre 2018, 13 des 98 bâtiments de combat de la force d'action navale changeront de commandant. La prochaine prise de commandement à Toulon sera celle de la FLF La Fayette le 18 janvier 2018.•

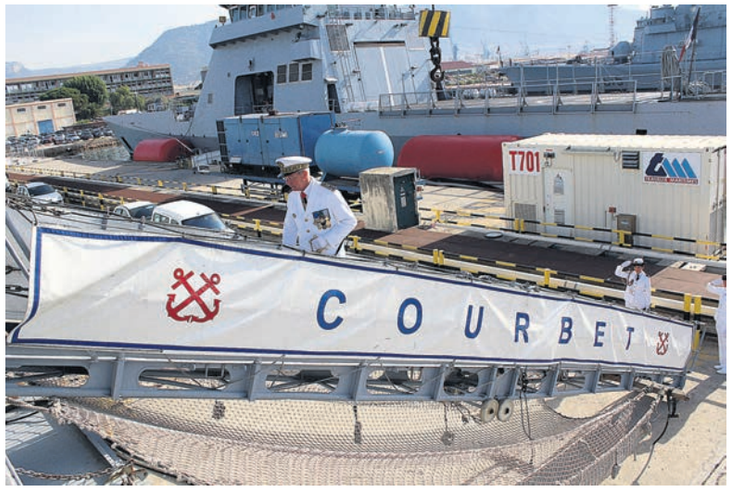

(Publicité)

Jeunes sapeurs-pompiers

49 jeunes sapeurs-pompiers distingués à la préfecture

Courant décembre, la traditionnelle cérémonie départementale de remise du diplôme du brevet national a rassemblé les jeunes sapeurs-pompiers méritants du Var.

C'est Jean-Luc Videlaine, préfet du Var, qui a présidé la cérémonie de remise du diplôme du brevet national à 49 jeunes sapeurs-pompiers, reçus à la préfecture, en présence de leur famille, de leur encadrement et des autorités, pour la remise de leur diplôme de fin de formation. L'encadrement de ces jeunes a été également mis à l'honneur par la remise de diplômes d'animateurs et de médailles régionale et départementale.

RAPIDEMENT OPERATIONNELS

«*Cette cérémonie, initiée par l'union départementale des sapeurs-pompiers du Var (UDSP), s'inscrit dans une volonté de valoriser l'engagement de ces jeunes et l'implication de l'encadrement des sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP).*

Le Var compte 14 sections de JSP, fonctionnant sous l'égide de l'UDSP, en partenariat avec le service départemental d'incendie et de secours du Var (SDIS) avec une habilitation préfectorale. Le brevet national de JSP comprend des épreuves sportives, théoriques et pratiques. La plupart est aujourd'hui sapeurs-pompiers volontaires dans les casernes varoises ce qui les rend rapidement opérationnels», explique le capitaine Eric Ulrich, délégué départemental des JSP qui dirige la Commission JSP de l'UDSP du Var.

Cette cérémonie de mise à l'honneur des jeunes sapeurs-pompiers était aussi le moment d'une rencontre entre les autorités, les jeunes et leur famille.

«*Nos jeunes sapeurs-pompiers ont validé, au bout de 3 ou 4 ans, leur formations dans nos 14 écoles, encadrés par des formateurs dévoués. Ces jeunes sont la relève et l'avenir des sapeurs-pompiers du Var. Devenir JSP, puis plus tard rejoindre les 240 000 sapeurs-pompiers, c'est vivre intensément une passion, une expérience unique, engagée au service de nos concitoyens. Quel bel exemple de solidarité, de civisme, de citoyenneté nous donne cette jeunesse*», conclut, enthousiaste, Jean-Luc Decitre, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var ! •

André GOFFIN

BREVET NATIONAL DE JEUNE SAPEUR-POMPIER

Carcès : BLOCH Alain, BRACCHI Alexandre, CHAVAGNAT Adrien, CURLI Sulivan
Garéoult : ALZIEU Tanguy, BENS Alexis, PEUGEOT Corentin, Sanglier Thomas, VIAL Adrien, VIEJO Corentin
Le Muy / Roquebrune : ALBIZU Camille, AMIC Christopher, BOURRACHOT Julien, GUENARD Tom, ISKANDAR Charles, LOMBARD Olivier, PEYRET Kevin, REICHART Camille
Pourrières : BERNA Alexis, DEGIOANNI Baptiste, WATEL Jérémy
Sanary-sur-Mer : BOYER Marion, CAVATA Lorenzo, CROCHE Louison, FREDIANI Jimmy, GAMERRE Dylan, GILLET Keziah, HUGUES Raphael, MINEL Benjamin, MULLERA Tyna, REINAUD Arthur, REYNAUD Florian, RIPPOL Thomas, SERMAND Jilian
Six-Fours-les-Plages : GAGNAIRE Arthur, LEGRAS Elisa, PRAYAL Brice, SABOUREAU Agathe
Draguignan : ANDRÉ Guillaume, ANGIBAUD Théo, AUDIGIER Victoria, BECK Julie, CHAUSSIN Bryan, FERNANDEZ Lysa, LOPEZ Sébastien, PRETRE Virgile, ROBLIN Léa, MINETTI Ambre, VERNARDAKIS Théo

INSIGNE D'ANIMATEUR DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Nord Sainte-Baume : BERNARD Laurent
Sanary-sur-Mer : RELIAUD Loïc, LACHAUD William
Rians : PINET Fabrice, UCCIANI Christophe, PAUL Pascal, VILLA Patrice, CHAVAILLON Loïc, PRIGENT Benjamin
Le Muy / Roquebrune : WOLCIECHOWSKI Alexandre, WOLCIECHOWSKI Franck, BERTOLOT Philippe
Saint-Cyr-sur-Mer : JUANICO Franck
Six-Fours-les-Plages : GALICE Bastien, FRITSCH Julien

MEDAILLE D'HONNEUR REGIONALE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Médaille d'honneur Régionale Echelon Argent (7 ans)
Six-Fours : Caporal-chef GIANELLI Mickael (Toulon Ouest), Caporal FAURE Romain (Toulon Ouest)

Médaille d'honneur départementale
Draguignan : Lieutenant MARCHI LECCIA Christine (Les Arcs)

LES PERSONNALITES PRESENTES

La cérémonie s'est déroulée en présence de Françoise Dumont, présidente du conseil d'administration du service d'incendie et de secours du Var, et de contrôleur général Eric Martin, directeur départemental des services d'incendie et de secours du Var.

Casques Verts

Patrice Fallot : «L'apprentissage est au cœur de l'association»

L'association des Casques Verts de loi 1901 a été créée en 1986, par Patrice Fallot.

Depuis, elle a œuvré en matière de lutte et prévention contre les feux de forêt et participe depuis 1996 à la gestion des milieux naturels en partenariat avec le Parc national de Port-Cros.

«*Les premières années, l'association travaillait avec des personnes en réorientation de la Mission Locale, puis en 1998, avec des étudiants en BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature)* », rappelle Patrice Fallot.

Les missions sont axées sur 3 thématiques principales : remise au gabarit et sécurité des pistes carrossables, gestion des espèces envahissantes pour le maintien de la biodiversité et travaux d'aménagement et de cicatrisation (réhabilitation) du littoral.

Patrice Fallot explique comment fonctionne l'apprentissage au sein de l'association : «*Deux types d'étudiants sont accueillis au sein de l'association, les apprentis destinés au Brevet de Techniciens supérieurs en gestion et protection de la nature, et les jeunes stagiaires en entreprise durant leur année scolaire du Bac professionnel GMNF* ».

«*L'objectif est de représenter l'association qui s'engage à porter une attention particulière à la protection de la faune et de la flore par la formation et la qualité du travail des étudiants. Les travaux réalisés servent de « vitrine » pour l'association et le Parc national de Port-Cros, symbole d'une certaine éthique et d'un savoir-faire visant à impacter au minimum cet espace remarquable et préservant ainsi son caractère naturel*», confirme le fondateur des Casques Verts.

Grâce à l'association, les étudiants peuvent découvrir un territoire exceptionnel à travers un parc national visant l'excellence en matière de gestion d'espaces naturels comme en témoigne Théo, étudiant en BTS GPN dans le Jura, apprenti depuis un an :

«*En venant réaliser mon stage à Porquerolles, je voulais découvrir les richesses naturelles d'un parc National et participer activement à sa préservation. J'ai beaucoup appris sur le fonctionnement d'un parc National. Nos actions au sein des Casques Verts sont concrètes et visibles sur le terrain où les visiteurs nous interrogent parfois sur notre travail, c'est très valorisant* » !

TRAVAUX EN GENIE ECOLOGIQUE

Concrètement, l'association des Casques Verts réalise des travaux en génie écologique et entretient l'ensemble des massifs forestiers dans le Parc national de Port-Cros sur les îles de Porquerolles et Port-Cros.

Le président ajoute : «*Sa vocation est d'accueillir des étudiants en BTS GPN en formation et en Bac Professionnel (GMNF) Gestion des Milieux Naturels et de la Faune en stage qui sont encadrés par deux salariés de l'association* ».

APPREHENDER LE ROLE DE TECHNICIEN

Le cursus de l'alternance de l'apprenti se déroule sur deux ans, période durant laquelle l'étudiant devra atteindre progressivement divers objectifs et acquérir des compétences afin d'appréhender le rôle de technicien.

RESPONSABILISER LES JEUNES

L'association cherche à responsabiliser les jeunes afin qu'ils soient plus confiants dans le monde du travail.

Carla, étudiante en Bac GMNF à Lyon, stagiaire depuis 7 semaines : «*J'apprécie l'attention que nos encadrants nous portent et les responsabilités qu'ils nous donnent. C'est un plus qui nous pousse à évoluer et à prendre des initiatives* » !

Fabien, en BAC GMNF à Hyères, ajoute : «*En 2 ans, j'ai tout appris du travail de gestionnaire, j'ai pu développer mon sens de l'analyse et la confiance que j'ai acquise m'a permis d'être le référent concernant l'entretien et la gestion du matériel. Cette expérience me motive pour continuer dans le milieu environnemental* ».

A la fin de leur apprentissage, les étudiants de niveau BAC + 2, acquièrent les connaissances nécessaires et un savoir-faire pour entrer dans la vie active. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée
Vœux 2018

Jean-Luc Videlaine : «Que 2018 s'engage dans un esprit de solidarité»

Le premier vœu que je formule est que l'année 2018 s'engage sous le signe d'une confiance raisonnée.

Que les personnes qui habitent le Var aient confiance en elles-mêmes, qu'elles aient confiance dans leurs concitoyens, qu'elles aient confiance dans les institutions.

C'est une condition nécessaire pour que chacun puisse développer ses talents.

Il ne s'agit naturellement pas de renoncer à tout esprit critique - nous savons en faire preuve-.

Mais savoir percevoir et exprimer la dimension positive des choses est sans nul doute, le meilleur moyen pour favoriser le progrès collectif et le bonheur individuel.

Pour les habitants du Var, je formule également des vœux de tranquillité. Ils sont en droit, et ils savent le rappeler, d'attendre de la puissance publique une protection contre les catastrophes naturelles, la délinquance et les diverses frictions de la vie en société.

Cette protection, nous nous efforçons de la leur apporter par une vigilance constante et une action coordonnée.

Ainsi tout au long de l'année 2018, les services de l'État, en bonne intelligence avec tous leurs partenaires, poursuivront les travaux de prévention et de lutte contre les risques naturels et toutes les forces d'insécurité.

Nous poursuivons aussi l'appui au développement, à la protection et à la promotion des territoires en favorisant l'emploi et en accompagnant l'émergence des projets qui sont conformes à l'intérêt général.

Ce travail sera mis en œuvre en veillant au respect des grands équilibres qui ont façonné ce département du Var.

Notre département est le fruit d'une géographie privilégiée et d'une histoire longue. Sachons respecter l'une et l'autre.

Enfin, j'émets le souhait que 2018 s'engage dans un esprit de solidarité.

Cette solidarité doit nous permettre d'éviter les fragmentations territoriales ou sociales qui ne profitent à personne.

Soyons-y attentifs. •

Jean-Luc VIDELAINE,
Préfet du Var

Vœux 2018

Fabien Matras, député du Var : «Être à la hauteur des enjeux du Var»

L'année 2017 aura été pour notre pays un temps d'échanges et de débats démocratiques.

Un temps aussi, où notre nation, comme elle l'a fait par le passé et devant l'adversité, s'est révélée une nouvelle fois dans ce qu'elle de meilleur, se tournant vers son avenir et ses ambitions, préférant cela au repli sur soi et au rejet de l'autre.
Sans angélisme ni arrogance, le Président de la République et la majorité présidentielle œuvrent au bénéfice de tous, à l'aune de nouvelles pratiques, usages et méthodes de gouvernance.
À l'heure de faire le bilan des textes votés cette année, il convient de reconnaître que jamais session extraordinaire ou ordinaire n'aura produit depuis le Général de Gaulle, autant de travail législatif en si peu de temps.

«NOUS DEVONS REUSSIR»

Cette année encore, le contexte mondial, européen et national aura posé les enjeux d'une grande nation comme la nôtre, comme l'attente et les aspirations des Françaises et Français.
Ainsi, le travail, l'exigence et le sens des responsabilités habitent au quotidien mon engagement en réponse à la confiance que vous nous avez accordé. Nous devons réussir, car en cas d'échec l'espoir ne sera plus permis et les extrêmes gouverneront.
Dans le Var aussi, les défis sont nombreux et je souhaite pouvoir participer à la valorisation de ses atouts et ses potentiels. Notre département, devant les défis qui sont les siens, peut trouver la voie qui le placera comme un partenaire reconnu des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes.
Pour cela, il est impératif de sortir de ce qui toujours été fait pour se confronter à ce qui doit être fait. Qu'il s'agisse de mode de gouvernance, d'emploi, de sécurité, de transport, d'offres culturelles et sportives et d'accompagnement de nouvelles filières économiques. Les challenges sont immenses mais c'est ainsi que nous saurons construire une attractivité de territoire pour notre jeunesse et nos actifs. En n'oubliant plus de revitaliser nos espaces ruraux et leurs services publics au service de nos aînés.

«BRISER LES TABOUS OBSOLETES»

C'est cet équilibre qu'il faut trouver aux côtés d'une métropole toulonnaise dynamique et qui doit se définir par une politique équilibrée en faveur du Var et des territoires qui l'entourent. Notre département est divers. Comme ma circonscription, la 8ème qui compte plus d'un tiers des communes du département (65 sur 153) et 5 Communautés de communes et d'agglomération.
J'en appelle donc à toutes les forces politiques, compte sur chaque élu dans son individualité, pour se mobiliser au-delà des clivages qui résident souvent dans la répétition de pratiques, qu'elles soient personnelles ou corporatistes. Nous devons briser les tabous obsolètes.

Je suis convaincu que l'histoire saura se souvenir. Elle jugera sévèrement ceux qui sont aux responsabilités aujourd'hui si, par leurs comportements et leurs choix, ils ne sont pas à la hauteur du Var et de ses enfants.
Pour ma part, j'aspire à faire vivre, cette année encore, plus fort l'idéal Républicain. Lui rendre tout son sens à travers la défense des libertés individuelles, la recherche de l'égalité des perspectives réelles face à la défiance et à la perte de confiance. Dans un esprit de fraternité et de bienveillance.

Aussi pour 2018, j'adresse mes vœux les plus sincères à tous les Varoises et Varois, pour cette année qui s'ouvre. Des vœux de santé et de réussite, des vœux de concorde et de fraternité pour chacune et chacun d'entre nous.
Je souhaite conclure en citant Georges Clemenceau : «*Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire*».•

Fabien MATRAS,
député de la 8ème circonscription du Var
NDR : les intertitres sont de la rédaction

Ministère de l'Intérieur
Gérard Collomb : «Face au terrorisme, notre mobilisation est totale »

Le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur, présente ses vœux aux Français et, tout particulièrement, aux forces de sécurité et secours du Ministère de l'Intérieur, fortement mobilisées ces derniers mois.

L'année 2017 s'achève.
Elle restera pour la France comme un temps de grandes mutations.
Où notre pays s'est choisi un nouveau Président de la République, dépassant les clivages, pour libérer les énergies et renouveler notre pacte social.
Où notre nation est restée unie et solidaire face aux épreuves - terrorisme, montée des fondamentalismes, catastrophes naturelles et climatiques.
C'est fort de cet élan, et de ces espoirs, que nous devons aborder l'année qui s'ouvre.
Ministre de l'Intérieur, je veux vous assurer de mon entière détermination pour assurer votre sécurité en Métropole comme en Outre-mer.
Face au terrorisme notre mobilisation est totale et notre vigilance maximale : les moyens de nos services continueront à être renforcés. Ils s'appuieront notamment sur les nouveaux outils apportés par la loi votée à l'automne par le Parlement.
Nous mènerons également la révolution de la sécurité du quotidien, afin que nos forces de sécurité puissent être davantage présentes sur le terrain, à vos côtés. Pour que chacun puisse vivre en toute sérénité. Dans les zones urbaines, comme les territoires ruraux.
Nos commissariats, nos gendarmeries, nos casernes de sapeurs-pompiers, nos Préfectures font battre le cœur de la République.
Tout au long de ces derniers mois j'y ai rencontré des femmes et des hommes exceptionnels, qui servent la France avec passion.
Ils méritent votre confiance. Ils ont toute ma reconnaissance.

En ce début d'année, mes premières pensées vont donc vers eux et vers leurs familles.
Car tout au long de 2018, ils contribueront à faire que cette année soit une belle année pour les Françaises et les Français. A vous tous, je souhaite réussite et bonheur sur le plan professionnel comme sur le plan personnel.

Pour la France, je formule le vœu que 2018 soit l'année qui verra se rétablir une pleine confiance en l'avenir.
Bonne année à tous ! •

Ci-dessous le lien du clip ainsi que le texte de sa déclaration.
https://www.facebook.com/GerardCollomb/videos/1997308273618877/
https://twitter.com/gerardcollomb/status/947405872942272513

Jean-Louis Masson, député du Var : «J'écoute les doléances des citoyens»

Jean-Louis Masson fait le point après 6 mois passés à l'Assemblée Nationale.

Avant de vous rendre brièvement compte de mon activité parlementaire, j'attache le plus grand prix à vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2018. Que la santé vous permette de vivre comme vous l'entendez et que votre année soit faite au maximum de convivialité, de projets aboutis et de bonnes surprises !

Le 18 juin 2017, date hautement symbolique dans l'histoire de notre pays, les électeurs de la 3ème circonscription du Var (Hyères, La Garde, La Crau, Le Pradet, La Londe, Carqueiranne) m'ont choisi pour les représenter à l'Assemblée Nationale. Je les remercie à nouveau de la confiance qu'ils m'ont accordée.

PREMIERE PLACE DEPARTEMENTALE

Je me suis immédiatement investi dans cette nouvelle fonction. Mon activité parlementaire a été assez intense. Le magazine Capital la classe à la première place départementale et à la 111ème nationale (sur 577) pour les six premiers mois de mandat.

Conformément à mes engagements de campagne, mon opposition à la politique gouvernementale est résolue. Il ne s'agit pas néanmoins d'obstruction. Mes propositions sont nombreuses et visent à infléchir les textes de lois dans un sens qui me paraît mieux correspondre aux intérêts de la France et des Français. Les informations, que je m'applique à recueillir lors de mes nombreuses rencontres sur le terrain, sont relayées à Paris.

Pour illustrer mon propos, d'un côté, je n'ai pas voté la confiance au gouvernement et j'ai voté contre le budget lequel accroît nos déficits tout en accentuant la pression fiscale. De l'autre, j'ai déposé 5 propositions de loi et me suis associé à des dizaines d'autres. A cela, s'ajoute une trentaine d'amendements et la co-signature de centaines d'autres.

ECOUTER ET RECUEILLIR LES IDEES

En outre, j'ai interpellé, par des questions écrites et orales, plusieurs ministères dont celui de la Défense, de l'Intérieur et du Budget.

Pour l'ensemble de ces activités, et c'est à mon sens indispensable de travailler de la sorte pour un parlementaire, je me suis attaché à écouter et recueillir les idées et ressentis des citoyens, des professionnels et des associations de notre territoire principalement sur les sujets de la sécurité, de justice, de l'emploi, du logement et de l'agriculture. Le sujet des politiques migratoires a été soigneusement évité par le gouvernement en 2017 mais il ne pourra l'ignorer longtemps. J'y serai particulièrement attentif.

L'année 2018 sera pour moi l'occasion d'approfondir et de diversifier mon activité parlementaire. Vous pourrez la suivre et y contribuer par le biais de mon site jlmasson.fr.

A bientôt. •

Jean-Louis MASSON,
député de la 3ème circonscription du Var,
Président de la majorité municipale
de la ville de La Garde

NDR : Les intertitres sont de la rédaction

(Publicité)

Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous souhaitent une année 2018, pleine de santé, de convivialité et de joies.

Jean-claude Charlois

Var Tourisme

Françoise Dumont, présidente : «2018 sera pour le tourisme varois riche en événements moteurs»

Grâce au professionnalisme de tous les acteurs du tourisme Varois, notre Département a une nouvelle fois profité d'une saison estivale performante, confirmant ainsi son statut consolidé de première destination touristique française après Paris.

Je les remercie, car c'est collectivement que nous parvenons à de tels résultats. 2017 est une année qui démontre une nouvelle fois que le Var aura fait mieux que résister, malgré des paramètres parfois contraires : comme les conséquences du décret plage ou encore les décisions arbitraires de fermer les aéroports de la Môle-Saint-Tropez et du Castellet aux vols hors Schengen ; ou des évènements particulièrement dramatiques comme les incendies qui ont malheureusement touché nos territoires.

«FAISONS BRILLER NOS TERRITOIRES»

Malgré l'immédiateté parfois tragique, relayée instantanément par les réseaux sociaux, nous avons pu constater le grand professionnalisme de tous les acteurs concernés par ces feux de forêts, que ce soit les forces de sécurité civile au premier rang desquelles les sapeurs-pompiers, les élus locaux ou encore les hébergeurs et les commerçants, sans oublier les associations. Ainsi la portée négative de ces incendies a été maîtrisée et limitée. Tournons-nous vers l'avenir, restons vigilants et faisons briller nos territoires pour faire oublier ces tableaux si cruels.

Depuis un an, Var Tourisme a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux. Le développement de la communication digitale Visitvar, le déploiement d'une véritable stratégie de webmarketing, impliquant notre site internet ainsi que l'ensemble des réseaux sociaux, le partage de cette stratégie avec l'ensemble des partenaires du tourisme Varois pour les contenus, opérations et l'animation du tourisme Varois, ont été placés au cœur du plan d'actions 2017 de Var Tourisme.

UNE NOUVELLE IDENTITE VISUELLE

Depuis le 9 octobre dernier, Var Tourisme a changé de dimension grâce à une nouvelle entité visuelle qui vient appuyer un dispositif stratégique global nous permettant de nous tourner en toute confiance vers l'avenir digital.

«Visitvar», le nouveau logo du tourisme varois ainsi que notre politique de marque commune et partagée, vont désormais soutenir nos campagnes et souligner notre visibilité.

L'aboutissement de cette nouvelle impulsion en communication globale sur notre département, trouve tout son sens avec la mise en ligne de notre nouveau site internet : www.visitvar.fr. dont la version anglaise est disponible à partir du 15 janvier prochain.

Il était plus qu'essentiel pour Var Tourisme d'optimiser son site Internet visitvar.fr et de se doter d'un outil efficace et avant-gardiste pour continuer de prendre le virage du tourisme digital amorcé depuis deux ans.

Je souhaite remercier ici toute l'équipe de Var Tourisme qui a contribué, en lien avec des professionnels efficaces, à la renaissance de ce site internet.

La mise en place de ces outils et stratégie de communication et de promotion étaient un challenge crucial à l'aube de 2018, car l'année à venir sera pour le tourisme varois riche en événements moteurs et opportunités de développement, qui nous propulseront d'avantage sur l'avant de la scène internationale et qui renforceront indéniablement notre notoriété.

GRAND PRIX DE FRANCE DU 21 AU 24 JUIN 2018

Comme vous le savez, nous accueillons dans le Var le Grand Prix de France, qui aura lieu du 21 au 24 juin prochain sur le Circuit Paul Ricard au Castellet.

Avec près de 70 000 visiteurs attendus et plus de 65 millions d'euros de retombées économiques, on estime également à 500 le nombre d'emplois durables qui seront créés grâce au retour de la compétition mythique. Récemment, le GIP Grand Prix de France, a mis en place un programme de référencement de «Prestataires Agréés» pour l'ensemble des hébergeurs de notre région. Devant l'importance des enjeux pour nos professionnels, nous avons demandé avec succès la prolongation des candidatures jusqu'au 9 janvier et adressé un rappel dans ce sens à tous nos partenaires varois. Car, il s'agit là bien d'un événement majeur en promotion et en retombées économiques pour la région en général et pour notre département en particulier au cours des 5 années à venir !

Mais notre département est aussi riche d'événements tout au long de l'année et dans tous les territoires. Venez visiter notre site internet www.visitvar.fr pour les découvrir.

Autre filière d'activités, fleuron de notre destination, dont la promotion ne demande qu'à être renforcée c'est l'oenotourisme. Le vignoble varois et en particulier le Rosé de Provence représentent des atouts inégalés de notoriété et permettent là aussi le rayonnement du Var en France et à l'internationale.

Je vous souhaite une très belle d'année 2018 ! •

Françoise DUMONT
Première Vice-Présidente du Conseil départemental du Var
Présidente de Var Tourisme.

(Publicité)

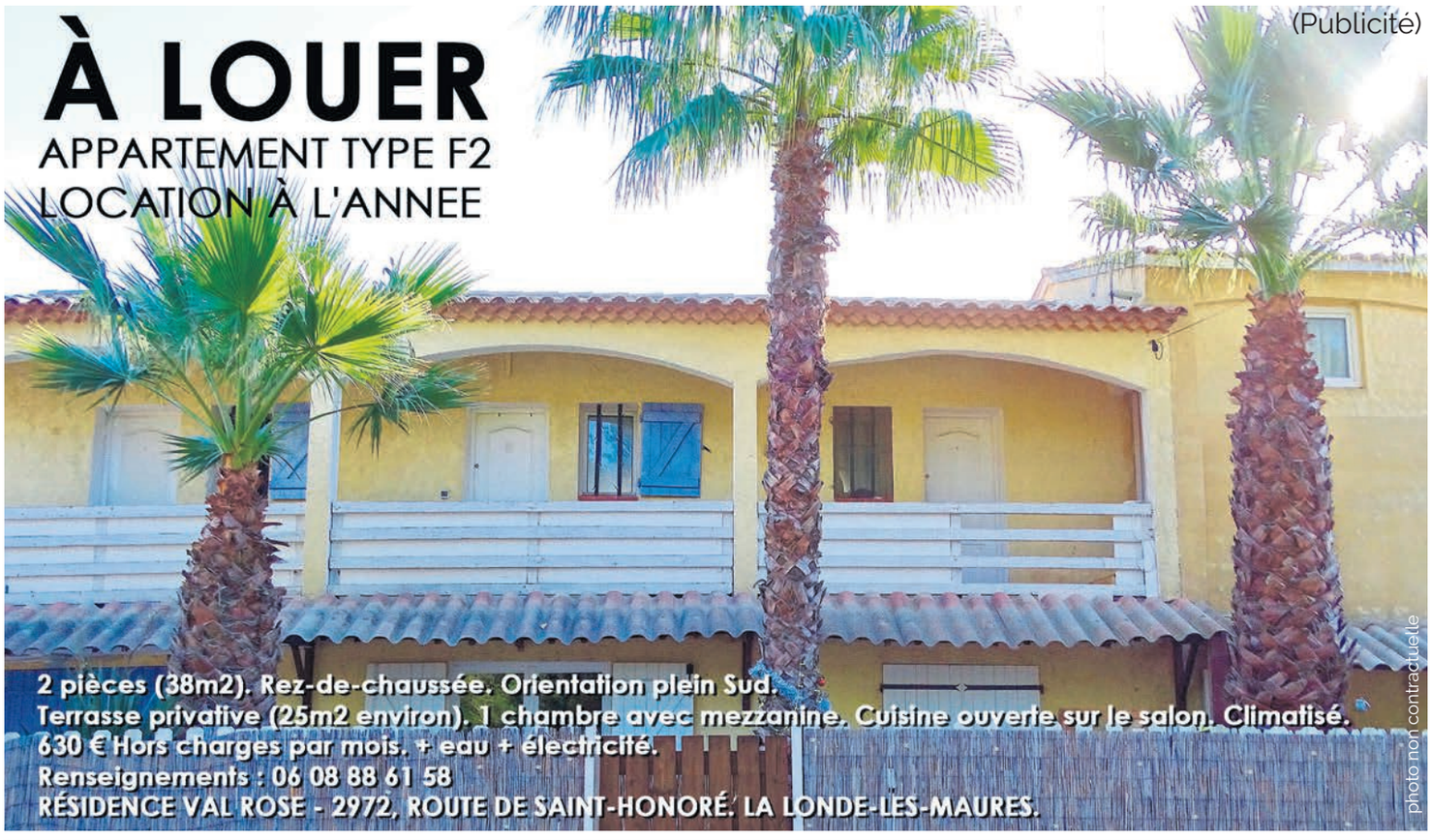

RIVIERA YACHTING NETWORK

Since 2000

REFIT, MAINTENANCE ET SERVICES AUX YACHTS

GARDONS LE CAP POUR 2018

ACCOSTEZ LA NOUVELLE ANNÉE
AVEC SÉRÉNITÉ...

RIVIERA YACHTING NETWORK VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNÉE 2018

Région Provence Alpes Côte d'Azur

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ACSPMG

Nicolas Moulin : «L'association poursuivra son engagement dans le devoir de mémoire»

Toute l'équipe de l'ACSPMG (Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée à la Gendarmerie) souhaite une bonne et heureuse année 2018 à tous les lecteurs et partenaires de la Gazette du Var, journal local dont la réputation n'est plus à faire.

Ce magazine d'information, sous la direction de Gilles Carvoyeur, a toujours été présent à nos côtés et, ce, depuis sa création. Aussi, nous tenions très sincèrement à le remercier ainsi que son équipe.

Pour une association, bénéficier du soutien de la presse, par le relais de l'information et de l'activité associative, est très important.

Même si Internet reste un moyen de communication important, il ne faut pas négliger, pour autant, la presse écrite traditionnelle.

Bien au contraire ! Car, c'est aussi un moyen visuel d'argument pour la présentation du «*press-book associatif*» annuel.

Nous tenons, également, à l'occasion de ces vœux, remercier tous nos partenaires qui nous ont accompagnés tout au long de l'année 2017 dans l'organisation de nos projets.

Les défis de 2018 sont nombreux. Et, l'association poursuivra son engagement dans le devoir de mémoire ainsi que dans les nombreux objectifs qu'elle s'est fixée.

Outre les nombreuses thématiques liées à l'histoire de la gendarmerie, elle terminera le cycle des commémorations sur le centenaire de la Grande guerre, avec la réalisation de nombreuses expositions. Le cycle des commémorations du centenaire «*1914/2014 et 1918/2018*» s'est vu récompensé par l'obtention du label du centenaire. Pour l'ACSPMG, c'est une réelle reconnaissance et une fierté patriotique.

Je n'oublie pas l'aide précieuse et indispensable de toute l'équipe de bénévoles, qui compose la ruche de l'ACSPMG : Alain Maurin, Joël Sicard, Daniel Baert, Richard Maisonnave, Fortuné Mikaleff, Alain Blanchot et Joël Ory.

L'ACSPMG entend poursuivre son partenariat avec les institutions (municipalités, musées de la gendarmerie de Melun et de la gendarmerie et du cinéma de Saint-Tropez) ainsi que le renforcement de ses liens patrimoniaux avec le mémorial du Faron, la résidence des médaillés militaires de Hyères et le Cercle Louvois IGESA de Toulon.

Pour conclure, je terminerai par une citation de Saint-Exupéry : «*La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir les hommes : il n'est qu'un luxe véritable et c'est celui des relations humaines*».

Que 2018 soit riche de projets, de partage et de relations humaines, avec tous nos partenaires et bénévoles.

Bonne et heureuse année à toutes et tous ! •

Nicolas MOULIN, président de l'ACSPMG, membre honoraire de l'Institut Européen des Arts Contemporains, palme de Bronze de la Fondation du Bénévolat.

TPM

Hubert Falco : «Devenir Métropole, c'est devenir un territoire qui compte»

Le discours d'Hubert Falco, Président de Toulon Provence Méditerranée, ancien Ministre, prononcé à l'occasion de la présentation des vœux aux élus et personnels de TPM.

Paris, Aix-Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Montpellier, Grenoble, Rennes, Saint-Étienne, Tours, Clermont-Ferrand, Orléans, Nancy, Dijon, Metz, Brest.
Avons-nous moins d'ambition que les 21 villes

que je viens de vous citer ? Toutes métropoles, toutes déterminées à jouer leur « *carte d'avenir* » pour leur territoire et leur population, « *carte d'avenir* » permise par la loi et qu'elles ont résolument saisie !
Sommes-nous plus bêtes ? Moins imaginatifs ? Sommes-nous moins attractifs ? N'avons-nous pas confiance en nos atouts ? En notre identité ? Est-ce que notre territoire et son destin ont toujours vocation à dépendre des autres ? Devons-nous toujours nous poser des questions et mettre notre assurance en retrait ?
Je pense que nous n'avons rien à envier aux autres, je pense même que nous sommes souvent meilleurs que les autres !

JOUER LA CARTE VAROISE

Nous sommes déterminés à jouer la carte varoise et ses atouts plus que jamais incomparables, nous sommes déterminés à défendre notre identité de territoire méditerranéen, à prendre résolument en main notre destin, notre développement au service de nos populations, notre lisibilité nationale et internationale !
La Loi du 16 février 2017 nous a donné l'opportunité de devenir Métropole. Cette opportunité, nous n'avions pas le droit de la laisser passer.
Devenir Métropole, c'est devenir un territoire qui compte sur la scène nationale et internationale tant d'un point de vue économique que social et culturel.
Devenir Métropole, c'est renforcer notre image,
Devenir Métropole, c'est obtenir plus de moyens pour avancer, pour construire.
Certes, devenir Métropole, c'est également une remise en question, c'est apprendre à travailler différemment, c'est réorganiser nos forces vives autour de projets de territoires. Il faudra que chacun donne le meilleur de lui-même pour porter ensemble ce nouveau challenge qui s'ouvre à nous. Mais nous allons y arriver !
Grâce à la complémentarité des équipes municipales et de celles de TPM qui travaillent depuis longtemps ensemble, nos populations pourront continuer à compter sur un service public performant et qualitatif.

NOUS ALLONS Y ARRIVER

Nous allons ensemble y arriver comme nous avons réussi, en 2002, à créer notre agglomération, malgré les sceptiques et les « *fâcheux* » qui n'y croyaient pas.
Faisons un rapide bilan. TPM aujourd'hui, c'est 12 communes, c'est près de 440 000 habitants (soir 42% de la population du Var), 660 agents administratifs et 500 transférés avec les équipements culturels, 81 conseillers communautaires.
TPM, c'est aussi et surtout près de 800 millions d'euros investis depuis 2002 sur l'ensemble des 12 communes de notre territoire !
C'est le premier port militaire d'Europe, le 1er port de desserte vers la Corse, le 3ème port français d'embarquement pour les croisières, c'est 3,5 millions de touristes en 2016.
TPM, c'est 31 millions de voyageurs sur son Réseau Mistral avec des tarifs parmi les moins chers de France, c'est le 1er réseau bateau-bus de France avec 2,7 millions de passagers par an.
TPM, c'est le territoire qui créé le plus d'activités en PACA depuis 2013, c'est le Technopôle de la Mer et ses 1500 salariés, c'est le Pôle Mer Méditerranée à vocation mondiale et ses nombreuses entreprises leaders comme Naval Group (ex DCNS), Thalès, CNIM, Ifremer, Orange Marine…
TPM, c'est 65 Zones d'Activités Économiques réparties sur 1105 hectares, c'est près de 48 000 établissements actifs et 100 000 salariés, c'est 6 pôles de compétitivité accompagnés, c'est près de 300 kilomètres de réseau Très Haut Débit desservant 97% des ZAE et près de 300 sites publics et stratégiques (Université, Lycées, Hôpitaux, Bâtiments Administratifs…).
TPM, c'est un territoire labellisé French Tech depuis juillet 2016, c'est 1500 établissements, 6000 emplois et 2000 étudiants dans le numérique. C'est aussi 15 000 étudiants répartis sur les campus de La Garde et de Toulon. C'est la création de l'école d'ingénieurs SeaTech à La Valette et du Pôle Universitaire de Toulon. C'est la rénovation avec le Conseil Départemental de la Maison du Numérique et de l'Innovation.
TPM, c'est près de 300 000 spectateurs et visiteurs par an dans nos équipements culturels. C'est le conservatoire et ses 75 disciplines, 3600 élèves et 200 enseignants. C'est le Pôle Jeune Public labellisé « *Scène conventionnée pour l'enfance et la jeunesse* » en 2011. C'est Châteauvallon et le Théâtre Liberté labellisés « *Scène Nationale* » en décembre 2015. C'est la Villa Noailles labellisée « Centre d'Art d'Intérêt National » en mars 2017. C'est l'Opéra de Toulon et la Villa Tamaris à La Seyne-sur-Mer.
TPM, c'est des espaces naturels remarquables comme le Parc National de Port-Cros et les Îles d'Or, le mont Faron, les Salins d'Hyères, le Cap Sicié, le Massif de la Colle Noire, le sentier du littoral... C'est les contrats de baie des rades de Toulon et des Îles d'Or.
TPM, c'est enfin une politique sportive ambitieuse avec la rénovation du Vélodrome de Hyères, les réaménagements des complexes sportifs du Vallon du Soleil et de l'Estagnol, la reconstruction du complexe Léo-Lagrange et ses 250 000 pratiquants annuels venus de tout le territoire.

SE RASSEMBLER AUTOUR DE L'INTERET GENERAL

Pour obtenir ces résultats, il a fallu rassembler et fédérer autour de l'intérêt général et d'une volonté commune, douze villes et douze maires, au-delà des clivages politiques.
Il a fallu s'imprégner d'une culture de territoires tout en conservant l'identité de chacune de nos communes. Nos villes et villages ne sont pas concurrents, ils sont complémentaires ! Il a fallu tisser des liens de confiance avec nos partenaires institutionnels et économiques, notamment la Marine Nationale à qui l'on doit tant.
Tous ces succès sont le fruit d'un travail de fond, basé sur la confiance en notre potentiel, sur le respect des bases essentielles du développement public, sur notre volonté d'agir au service des habitants de notre territoire. Toutes nos actions ont toujours été menées dans un souci constant de respecter et de préserver l'identité de chaque commune.
Aujourd'hui, nous pouvons nous appuyer sur des fondations solides et une réelle expérience de l'intercommunalité pour créer notre métropole !

INSCRIRE LA METROPOLE DANS L'ARC MEDITERRANEEN

Avec la Métropole, nous allons inscrire notre territoire et ses 440 000 habitants sur l'arc méditerranéen en confortant par là-même le département du Var. Nous allons continuer à nous développer harmonieusement avec nos atouts et notre identité varoise !
Le Var et ses 1 048 000 habitants, département le plus dynamique de la région PACA (+0,8%) et le territoire de TPM, dont la démographie est celle qui a le plus augmenté (+1,5%) ces 5 dernières années face aux territoires d'Aix-Marseille (+0,8%) et de Nice (+0,9%), participeront ainsi au grand réseau national métropolitain.
Marseille est à l'ouest, Nice est à l'est mais Toulon Provence Méditerranée est au centre et compte bien s'imposer, en tant que Métropole, comme un partenaire à part entière sur l'arc méditerranéen !
Grâce à la Métropole, notre territoire va être reconnu nationalement et internationalement. C'est important pour nous, aujourd'hui, mais c'est surtout fondamental pour les générations à venir.
En 2002, notre objectif était de créer une communauté de destin. En 2018, notre objectif sera de mettre en place une métropole forte et solide, pour continuer à avancer ensemble.
Nous allons le faire avec bon sens, sans précipitation, avec notre manière de faire, dans le respect de la vie des gens et surtout, par le respect de l'humain engagé dans ce challenge, en ne laissant personne au bord de la route.
Il reste beaucoup à faire. Nous avons écrit ensemble des pages essentielles de l'histoire de notre territoire. Nous en avons de nouvelles à écrire. Nous allons avancer ensemble sans précipitation, mais avec détermination !
Merci à mes collègues Maires et à leurs élus communautaires, merci à notre personnel, merci à vous toutes et à vous tous pour le chemin parcouru depuis 2002 et merci pour l'enthousiasme qui vous porte déjà pour 2018 !
Sans mes collègues maires, sans les élus communautaires hier et métropolitains aujourd'hui, sans notre personnel, sans vous, rien ne serait possible !
Merci, bonne et heureuse année à toutes et à tous. •

Hubert FALCO,
mairie de Toulon,
Président de Toulon Provence Méditerranée

UMIH Var et PACA

Jean-Pierre Ghiribelli, président : «Le tourisme, industrie du 3ème millénaire»

Jean-Pierre Ghiribelli a été l'un des premiers, en France, a qualifié le tourisme d'industrie du troisième millénaire.

L'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) se félicite d'être le premier syndicat représentatif de la profession. Nous sommes encore dans l'attente de la publication des résultats des élections au Journal Officiel qui confirmera que l'UMIH est bien le syndicat N°1 de la profession dans le secteur des Hôtels Cafés et Restaurants (HCR). Sur ce secteur, l'UMIH représente 30% des entreprises syndiquées à une organisation professionnelle.

LE TOURISME, UNE INDUSTRIE STRUCTURANTE

Je souhaite également rappeler l'importance du poids économique du tourisme en France. Le tourisme en France, ce sont 2 millions d'emplois, 160 milliards de chiffres d'affaire et 315 000 entreprises.

Le tourisme est une industrie qui structure nos territoires, notamment grâce à nos 230 000 cafés, hôtels, restaurants et établissements de nuit présents sur tout le territoire et qui emploient plus d'un million d'actifs.

La fréquentation touristique a battu des records en 2017, grâce au retour des visiteurs étrangers (+ 14%) et à la reprise du tourisme d'affaires.

La création du CAT (Comité des Acteurs du Tourisme) a montré que le Gouvernement d'Édouard Philippe a prêté une oreille attentive à nos revendications. Le CAT regroupe 14 organisations professionnelles représentatives et défendra les enjeux du tourisme en permettant d'accroître la visibilité du secteur auprès des pouvoirs publics. Je note également la nouvelle gouvernance du Comité Interministériel du Tourisme (CIT).

Nous partageons l'objectif gouvernemental visant à accueillir 100 millions de touristes internationaux à l'horizon 2020. Cet objectif ne pourra être atteint qu'en allouant 100 millions d'euros exclusivement à la promotion de la destination France, à l'horizon 2020. Il ne s'agit pas de porter simplement le budget d'Atout France (qui aujourd'hui a de nombreuses missions en plus de la promotion) de 67 à 100 millions d'euros. Il s'agit d'avoir un budget dédié à la promotion de la France de 100 millions d'euros. Et, nous visons, également, 100 millions de pages vues pour le site Internet France.fr

En 2017, nous avons également constaté un autre sujet de satisfaction en ce qui concerne la mise en place d'un numéro d'enregistrement pour les plateformes Internet de location pour identifier le loueur.

PLUS D'EQUILIBRE ENTRE LES ACTEURS DE LA LOCATION

Face à l'industrialisation du phénomène de location de logement de courte durée via les plateformes qui favorisent la spéculation immobilière et vide certains quartiers de ses habitants, la Ville de Paris a posé une première pierre dans l'élaboration d'un dispositif de contrôle et de régulation. Le blocage à 120 jours de location par an était une mesure portée par l'UMIH et elle a été adoptée par le législateur en 2017.

2017 représente l'aboutissement de trois années de travail pour obtenir plus d'équilibre entre les différentes formes d'hébergement et au final, plus de transparence pour le consommateur.

Nous avons également deux raisons supplémentaires de satisfaction pour deux mesures portées par l'UMIH : le transfert automatique des données en matière fiscale, à partir du 1er janvier 2019 et la collecte de la taxe de séjour par les plateformes de location sur Internet. Nous serons très attentifs à l'application de la réglementation. Ces instruments nous permettront d'identifier l'offre de meublés sur le territoire et, ainsi, contrôler la conformité de la collecte de la taxe de séjour par les loueurs ou les plateformes.

Maintenant, nous demandons la publication des décrets manquants, suite à l'engagement de Jean-Yves Le Driand, lors de notre congrès annuel qui s'est tenu à Reims, c'est à dire ceux relatifs aux sanctions concernant la transmission des revenus.

Je tiens à ajouter que l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) qui plaide en faveur d'une plus grande équité vis-à-vis de la location meublée à la nuitée et pour une plus grande transparence vis-à-vis des consommateurs, a signé, un partenariat avec TRACKEET Software, une start-up permettant aux collectivités de mieux connaître, centraliser l'information et vérifier l'offre locative à la nuitée de leur territoire et optimiser ainsi la collecte de la taxe de séjour. L'UMIH rappelle que la taxe de séjour a été instituée pour financer la promotion touristique des destinations dont bénéficient également les loueurs et les plateformes. Il est légitime qu'ils contribuent équitablement.

UN TOURISME TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Dans un autre domaine, nous allons intervenir dans le cadre du projet de loi sur le logement qui est en préparation pour que l'on facilite la création de logements pour les jeunes actifs et les saisonniers et nous serons attentifs à ce que le Gouvernement décidera.

Sur le plan du MEDEF PACA, nous avons créé une commission tourisme, dont j'assure la présidence. Elle travaille sur deux grands axes : le sport et la culture. Notre objectif, c'est de faire venir les touristes pour permettre l'ouverture, tout au long de l'année, de nos établissements commerciaux et pour donner un attrait supplémentaire à notre département.

Sur la question de la réforme professionnelle, je constate qu'il est plus facile de trouver des clients que du personnel ! En 2017, les métiers de notre secteur étaient en tension. En 2018, nous comptons beaucoup sur la formation professionnelle qui reste un levier puissant pour la compétitivité de nos entreprises et la constitution d'un marché dynamique de l'emploi pour notre secteur, grâce notamment à des accords passés avec le Gouvernement.

NE PAS TAXER LES CONTRATS COURTS

Sur la réforme professionnelle, nos attentes sont au nombre de 3 :

- Maintenir un haut niveau de mutualisation des fonds de formation professionnelle pour garantir les accès à la formation pour les salariés des TPE et recentrer la distribution des budgets.
- Confier aux partenaires sociaux l'entière responsabilité de la gouvernance de la formation professionnelle et de la qualification des salariés quel que soit le type de contrat dont ils disposent (CDI, CDD, Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation).
- Garantir aux partenaires sociaux des branches professionnelles le maintien du lien actuel du financement au service de la politique de formation (lien emploi – formation).

Dernière mesure, celle qui concerne l'assurance chômage qui, à mes yeux, doit être refondée. Parmi les pistes envisagées, on a évoqué un système de bonus-malus destiné à favoriser le recours aux CDI et à pénaliser le recours aux contrats courts. Une autre piste consisterait à surtaxer les contrats courts et les CDD pour qu'ils se transforment en CDI. Vouloir mettre en place cette dernière mesure, c'est méconnaître totalement la réalité de nos établissements. Nos entreprises ont recours aux contrats courts dans le cadre de la gestion structurelle de notre activité, notamment parce qu'elle est saisonnière. Surtaxer les contrats courts, c'est pénaliser nos entreprises qui, pourtant, ne sont pas délocalisables alors que le tourisme l'est !

En réalité, ce qu'il faudrait faire, c'est transformer la négociation- concertation sur l'assurance chômage dans son ensemble aux partenaires sociaux plutôt que de pénaliser les contrats courts.

Enfin, voici mes vœux pour le Var. Notre département offre tout ce que l'on peut souhaiter en termes d'activités touristiques. C'est le département où tout est possible ! Notre souhait, c'est d'avoir plus de clientèle à l'année et pour cela que la destination soit commercialisée le mieux du monde. C'est ce que fait parfaitement Var Tourisme, l'agence du tourisme du Conseil Départemental. L'ADT fait un excellent travail et ne possède malheureusement pas, les budgets nécessaires pour mener à bien ses actions.

Pour 2018, nous espérons une météo favorable car nous en sommes tributaires. Mon dernier souhait est que nos chefs d'entreprises prennent conscience que nous appartenons à une véritable industrie structurée et essentielle pour le territoire.•

Riviera Yachting NETWORK

Laurent Falaize, président : «Le yachting, vital pour l'économie régionale»

Que 2018 permette à chacun d'exploiter pleinement ses talents et participe à notre réussite collective.

Défendre, promouvoir, innover, pérenniser le développement économique sont des gages évidents de confiance en l'avenir de nos entreprises et de nos territoires.
La reprise est là et le milieu économique doit être au rendez-vous pour être, plus que jamais, réactif.
Nos atouts mutualisés doivent nous rendre plus forts. L'expérience, portée par les clusters ou les autres groupements d'entreprises, nous le démontre.
C'est ce vœu de succès collectif que je forme pour 2018.

Pour 2018, le cluster Riviera Yachting Network a trois rendez-vous forts. Tout, d'abord, courant mars, un déplacement à Bruxelles avec Renaud Muselier, le président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ce déplacement doit nous permettre, collectivement, élus de la région et chefs d'entreprise de défendre la cause du yachting devant les institutions européennes. Cette délégation rassemblera un large panel de chefs d'entreprise de PACA.
Second rendez-vous important pour notre cluster : un rendez-vous plus festif puisqu'il s'agit de notre tournoi de pétanque, organisé à Saint-Tropez, peu avant l'été prochain. Cette année, le rendez-vous se veut encore plus l'ouvert que l'an dernier. On attend autour de 300 personnes qui font partie de la grande famille du yachting de notre région.

LE YACHTING VITAL POUR L'ECONOMIE REGIONALE

Troisième dossier : le cluster porte le projet de l'ascenseur à bateaux de plus de 5 000 tonnes. Pour la majorité des professionnels, le choix du port de Marseille semble le plus pertinent. Demain, un tel équipement manquera à la filière s'il n'est pas réalisé.

Enfin, je souhaite rappeler que le yachting est vital pour l'économie maritime de la région PACA. Un yacht emploie 8 à 80 membres d'équipage pour 10 à 12 passagers. Notre filière participe à l'économie des 30 plus grands ports de la région, de Marseille à Menton, et représente 750 places de port (Saint-Tropez, Cannes, Antibes…). L'été, un tiers de la flotte mondiale navigue entre Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. L'industrie de la grande plaisance en méditerranée française génère près d'un milliard d'€ de chiffre d'affaires.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'économie des chantiers navals pèse plus 200 millions d'€, avec plus de 250 entreprises sous-traitantes et 2 500 emplois. Un yacht de 30 à 40 mètres dépense environ 1 250 000 € par an. Un yacht de plus de 80 mètres dépense environ 5 600 000 € par an.

REDYNAMISATION DE L'ANCIENNE BAN DE SAINT-MANDRIER

Sur un plan plus local, nous suivons avec attention la nouvelle version du projet du quai « Croisières » dans le port de Toulon. Nous sommes, bien évidemment, favorables à un tel équipement dans la rade de Toulon. Mais, en tant que président du cluster, je souhaiterais que le yachting ait une empreinte plus grande dans la définition du projet.
Nous sommes satisfaits de constater la redynamisation de l'ancienne BAN de Saint-Mandrier-sur-Mer avec la constitution d'un environnement économique autour de sous-traitants du yachting. Des travaux portés par la métropole. Mais, nous défendons une réciprocité en estimant que le développement de cette zone économique se fasse en relation avec les acteurs économiques déjà installés à proximité, dans une perspective d'un contrat gagnant-gagnant.
La réussite est, de toute façon, source de bonheur.
Alors, que notre bonheur soit grand en 2018 ! •

Laurent Falaize,
Président de Riviera Yachting NETWORK,
Président de La Crau Pole,
Administrateur de l'Union Patronale du Var

NDR : Les intertitres sont de la rédaction

Coordination Rurale

Max Bauer, président : «2018, une année importante pour l'agriculture française»

Janvier 2018… Déjà la période des vœux. Faut-il trouver de nouvelles formules et faire preuve d'imagination pour les exprimer ? Non ! Tout simplement : bonne année et bonne santé à tous.

Une année s'achève avec ses lots de soucis et de joies, une autre commence avec de nouvelles perspectives et des espoirs. Il faut se dire «qu'on me donne l'envie, l'envie d'avoir envie». L'envie de prendre son destin en main, en étant fier d'être agriculteur et fier d'appartenir au syndicat qu'est la Coordination Rurale, une force de proposition et de conviction.

Pouvons-nous espérer pour le plus grand nombre d'entre nous de ne pas subir les mêmes problèmes qu'en 2017 ? Aléas climatiques, dégâts de gibier, attaques de loups, tracasseries administratives, baisses de rendements, ventes à perte…

«NE SOYONS PAS RESIGNES» !

Ne soyons pas résignés. Relever la tête est un défi. Certains l'ont pris à bras-le-corps, à l'image de l'un des pères fondateurs de la CR, Jacques Laigneau, parti il y a déjà 10 ans, et dont le seul mot d'ordre était : «Tous unis !». Quel courage et quelle détermination d'avoir mis en place le blocus de Paris pour dénoncer les ravages de la future PAC 92 ! Et il suffit de lire ses discours pour constater son caractère visionnaire.

Ainsi est la CR est née. Ainsi a-t-on commencé à en entendre parler. Ainsi un dessinateur du nom de Georges Wolinski a caricaturé L'Angélus de Jean-François Millet pour parler de la CR.

Prenons un peu de temps et observons ce couple de paysans. Il semble fatigué, désemparé, priant pour des jours meilleurs. En faisant un grand bond dans le temps, comment certains agriculteurs sont-ils aujourd'hui ? Angoissés, désespérés, usés.

«LES AGRICULTEURS SONT DES PIONS»

Depuis plusieurs années, l'agriculture française est dans une grande difficulté, tant économique qu'existentielle. Les agriculteurs sont des pions de la dérive productiviste, toujours passionnés par leur noble métier, mais dépassés par une responsabilité sociale et écologique.

Si une révolution du système est en route, les agriculteurs sont attachés à leur terre. Ils ne veulent pas être des esclaves et souhaitent de la part de la société, la considération qu'ils méritent et notamment pouvoir faire vivre dignement leurs familles.

A la suite des États généraux de l'alimentation, une loi devrait sanctuariser les prix en sortie de la cour de ferme au-dessus des coûts de production. Nous demandons aussi une loi qui oblige une traçabilité intégrale et transparente des origines et des marges de production alimentaire. Cette traçabilité est nécessaire pour maintenir une confiance et un dialogue éclairé avec le consommateur.

«QUE M. MACRON PUISSE APPORTER DE L'OPTIMISME»

Et si en 2018, le président de la République pouvait apporter de l'optimisme et un regard différent sur les agriculteurs et la ruralité… Nous l'invitons dans nos campagnes pour des visites non préparées, au cours desquelles nous pourrions faire autre chose que quelques selfies avec des hommes et des femmes au regard soucieux, préoccupés, fatigués, mais si attachés à leur terroir et à leur territoire.

Monsieur le Président, vous avez bouleversé le paysage politique, renouvelé une grande partie de l'Assemblée Nationale, mais il est urgent de mettre un terme au virage ultralibéral pris par l'agriculture en 1992. Stop aux sur-transpositions des directives et des arrêtés de l'Union européenne. Stop à la prolifération de normes dont certaines pénalisent le devenir de nos exploitations. Notre administration doit permettre de faciliter les relations entre les acteurs et pas être un frein à notre économie.

2018 est une année importante pour l'agriculture française, nous allons œuvrer pour défendre nos propositions pour la PAC 2020. Mais c'est aussi l'année de la préparation et de la mise en place des équipes pour les élections de nos représentants aux chambres d'agriculture. Monsieur le Président, faites souffler un véritable vent de démocratie sur la représentativité syndicale. Beaucoup de problèmes se trouveront résolus avec une approche moins idéologique ou simplement basée sur une économie plus réaliste du monde agricole. Ainsi, avec un équilibre des organisations syndicales et leur soutien, vous pourrez plus facilement faire entendre la voix de la France pour une régulation basée sur des prix et une gestion raisonnée et efficace des volumes. Dans le cas contraire, l'agriculture française va continuer à sombrer et risque bien de poindre une catastrophe économique, sociale et humaine.

«LA CR, UN SYNDICAT LIBRE ET DETERMINE»

En son temps, Voltaire écrivait : « *On a trouvé en bonne politique le secret de faire mourir de faim ceux qui, en cultivant la terre, font vivre les autres* ». Incroyable que ce soit encore tant d'actualité…

Chaque jour, dans nos fermes, nous faisons tous des choix. A la CR, des hommes et des femmes de conviction, libres et déterminés, sont fiers d'avoir choisi un syndicat 100 % agriculteurs. La CR reste ouverte à toutes les bonnes volontés.

En 2018, ne laissons pas les autres décider à notre place ; impliquons-nous davantage et prenons la parole pour défendre nos idées.

A l'heure de voter pour que notre situation change, pensons à ce que nous voulons laisser à nos enfants. Donnons-leur l'envie de faire perdurer nos métiers de l'agriculture dans un monde où les hommes et femmes croient en leur devenir et en leur avenir. •

Max BAUER,
président de la CR Paca et 4e vice-président de la CR

NDR : Les intertitres sont de la rédaction

(Publicité)

UA2P
Union des Acteurs du Pôle du Palyvestre

Toute l'équipe de l'Union des Acteurs du Pôle du Palyvestre, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018

Président: Jean François Mauté 12 rue marc riché 83400 Hyères 04.94.38.49.91 – ua2palyvestre@orange.fr

Du téléphérique du Faron aux animations de la ville
Jérôme Navarro : «Toulon, une ville qui bouge et qui fédère»

Après une année 2017 bien remplie qui vient de se terminer nous voilà sur le seuil de la porte d'une nouvelle année qui commence, avec ses nouveaux défis, ses nouveaux espoirs !

Pour savoir où nous allons, souvenons-nous toujours d'où nous venons. L'année 2017 fut riche d'événements multiples, sous l'impulsion de son Maire Hubert Falco, la ville de Toulon a connu le plus grand nombre de manifestations jamais organisées (inauguration de la rue des Arts, concerts sur la place de l'Équerre, fête de la musique, théâtre hors les murs, Rockorama, festival de musique classique, Vivement dimanche, 14 juillet, Jazz à Toulon, Nuit des pêcheurs, 15 août, Patrouille de France, soirées de quartiers et commerçants, Pique-nique Day, Hifiklub/Berling au Faron, tournée Estival, street-food aux Lices, DJ à la plage avec Kungs. La liste est tellement longue que j'en passe forcément. Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour ces oublis.

Je veux profiter de cette page pour remercier tous les services de la ville qui y ont pris part et, plus particulièrement, ma délégation Fêtes Cérémonies Protocole, dont les femmes et les hommes se sont investis sans relâche. Par exemple, les demandes de matériel et sono ont atteint des records jamais égalés cette année ! En ce qui concerne mes autres engagements pour Toulon, cette année a vu la réalisation d'un projet qui me tenait à cœur : l'arrivée des nouvelles cabines du téléphérique du mont Faron ainsi que l'inauguration du nouveau Mémorial avec sa muséographie complètement transformée. Cette montée en qualité de ce site, haut lieu touristique de la ville, a permis de battre notre record de fréquentation avec 95 000 passagers (90 000 en 2014). Ce fut, là encore, le travail de toute une équipe de passionnés qui n'a pas ménagé sa peine !

Enfin, comment ne pas terminer l'année en beauté pour mieux la commencer. Nous venons de passer plus de 40 jours d'animations des fêtes de fin d'année et de cette magie de Noël qui fait que nous nous retrouvons au travers de valeurs de générosité, de paix, de fraternité, d'amour...

Là encore, que de nouveautés et d'implication, alors que la météo a été difficile ainsi que le calendrier scolaire mal adapté. Toulon s'est paré de ses plus beaux habits lumineux, en son cœur, places de Liberté, de l'Opéra, d'Armes et de l'Équerre et dans les quartiers par l'intermédiaire des associations de commerçants... Toulon a aussi chanté comme jamais auparavant, la «terre et le ciel sont dans la joie» avec le Chœur du Sud et Franck Castellano. Des moments magiques qui ont démontrés au-delà de la qualité de sa programmation événementielle, que Toulon est une ville qui bouge qui fédère et qui aime donner du sens et qui par-dessus tout a un cœur immense, à l'image de tous ses concitoyens !

Bonne année à tous et qu'elle soit placée, avant tout, sous le signe de la santé et du bonheur sans qui rien ne se fait et que dans la mesure du possible tous vos vœux de réussite se réalisent. •

Jérôme NAVARRO
Adjoint au Maire de Toulon, Délégué aux événements, fêtes, cérémonies et protocole,
Président de la REDIF

Ollioules

Robert Bénéventi, maire : «Une nouvelle ère s'ouvre avec la Métropole»

2017 a encore été pour Ollioules une année remplie d'événements et de rendez-vous qui démontre tout le dynamisme de la commune.

Merci aux élus, services municipaux et bénévoles qui s'investissent, tout au long de l'année, pour proposer une diversité d'animations pour toutes les générations. Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion de mettre à l'honneur le riche passé rural de notre commune avec une bergerie telle que l'on en trouvait dans le vieux village. Place Marius Trotobas, la 19ème édition de la forêt des enfants et ses 50 sapins, magnifiquement décorés, a été un grand succès.

REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE

2017 a été l'année de la réouverture de la pâtisserie Barry, dans le cadre de la redynamisation du centre-ville et l'ouverture de nombreux commerces.
Une charte de partenariat avec la chambre des Métiers du Var et la nouvelle association des commerçants, artisans et entreprises d'Ollioules a été signée pour bien marquer le soutien de la ville en faveur du commerce de proximité et de l'artisanat.

En 2017, les écoliers ont retrouvé la semaine de 4 jours et nous avons inauguré l'école Simone Veil à la Castellane.
En centre-ville, les travaux d'embellissement rue Fontaine du Rentier, place Castellan, cours Voltaire, rue Anatole et rue République ont été inaugurés, de même que des logements sociaux et un commerce rue Marceau.

En 2017 a eu lieu le premier forum Emploi des Jeunes et un forum destiné aux métiers de la sécurité.
Nous avons, aussi, innové avec la mise en place de l'application Stop Fourrière.
Dans les quartiers, nous avons procédé à l'inauguration des giratoires de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite, et de la voie nouvelle André Bernard et Bernard Jourdan qui les desservent.
Les travaux du futur échangeur d'Ollioules ont été lancés et je remercie, à nouveau, les riverains du quartier pour leur compréhension et leur sens de l'intérêt général.
Poursuivant notre politique de reconquête agricole, nous avons permis à un jeune agriculteur de s'installer sur un terrain derrière les services techniques et nous avons loué une parcelle aux Côtes du Plan pour la plantation de 1 200 pieds de vigne en appellation Bandol.
Sur le plan économique, après NAVAL GROUP, le Technopôle de la mer a vu l'installation de plusieurs entreprises de haute technologie comme le groupe SCALIAN ou l'entreprise THALES, soit près d'une quinzaine de sociétés.

L'association d'Insertion «Krok'Can» a, elle aussi, choisi notre ville pour installer les 400 m2 de ses nouveaux locaux, avenue Jean Monnet.
Nous avons soutenu la Clinique MALARTIC qui a entériné la reprise par le groupe DOCTE GESTIO de l'ensemble des activités et des participations de la clinique pour qu'elle puisse continuer à accueillir au meilleur coût une patientèle qui va au-delà des frontières de la commune.

SAISON RICHE SUR LE PLAN SPORTIF

Parmi les nouveautés : la coupole de l'observatoire du Gros Cerveau et l'ouverture de 3 locations saisonnières en centre-ville grâce auxquelles nous avons reçu le prix départemental des Rubans du Patrimoine.
La commune a reçu le prix national «Ville Nature» avec une première Libellule et notre 3ème fleur a été confirmée par le jury «Villes et Villages fleuris» avec l'obtention du Prix Régional pour l'aménagement de la Reppe.

La saison a aussi été riche sur le plan sportif avec le titre de championne du monde de Caroline Dhenin du TMO, de champion de France 400x4 nage de Nicolas d'Oriano. Félicitations aussi à Thomas Boulanger qui remporte le tournoi de golf de Saint-Malo ainsi que les 7 responsables sportifs médaillés du sport. La ville a, aussi, apporté son soutien à la candidature de Paris pour les jeux olympiques et paralympiques de 2024.

UNE NOUVELLE ERE AVEC LA METROPOLE

Le 1er janvier 2018 s'est ouvert une ère nouvelle pour notre commune avec la création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. La transformation en métropole impose le transfert à TPM de certaines compétences jusque-là communales. 2018 sera une année de transition afin de garantir la continuité du service public pour que le transfert soit sans incidence pour les usagers.

La Métropole doit donner une nouvelle dimension aux projets mais aussi préserver la solidarité entre les communes. C'est ambitieux et potentiellement à risque car il faut que la gouvernance et les antennes de proximités soient parfaitement adaptées pour mutualiser les moyens et optimiser les dépenses et les recettes. Nous ne pouvons que souhaiter une réussite pleine et entière de la Métropole. Pour ce qui nous concerne nous poursuivrons notre effort pour maintenir notre ville parmi les communes les moins imposées et les moins endettées de France.

Notre commune a de nombreux projets pour 2018 : La finalisation de l'étude pour la création d'un centre d'attractivité avec parking, des équipements culturels, des logements résidentiels, la rénovation du stade Aldo Piemontesi, la création d'une nouvelle voie aux Côtes du Plan et la promenade en bord de Reppe…
En cette nouvelle année, je souhaite à tous la concrétisation de vos projets et tous mes vœux de bonne santé et de réussite. Excellente année 2018 !•

Robert BÉNÉVENTI,
Maire d'Ollioules,
Conseiller régional,
Vice-Président de TPM

NDR : Les intertitres sont de la rédaction

Ville de Toulon

Hubert Falco, maire : «Toulon, une ville qui affirme sa centralité»

Pour le maire, ce sont aussi des quartiers qui cultivent leur identité.

Mais, Que ce soit à Paris, à Levallois-Perret ou à Marseille, la France, durant l'année 2017, aura encore été frappée par la violence aveugle et barbare du terrorisme.

Que mes premiers mots aujourd'hui soient pour rendre un sincère hommage aux victimes de ces actes odieux et à leur famille et pour saluer toutes les forces de sécurité engagées pour défendre notre pays et qui ont encore été récemment malmenées.

Qu'il me soit permis de souhaiter, avant toutes choses, que l'année 2018 soit pour tous une année de paix et de concorde, une année de partage et qu'elle apporte à chacun d'entre vous le bonheur et l'accomplissement auquel il aspire, à Toulon, en France, et dans le monde.

Nous venons de regarder ensemble le petit film rétrospectif préparé chaque année à votre attention par la Direction de la communication de la ville et, en le regardant, je me disais : «On habite quand même un sacré bel endroit !»

Oui, mes chers amis, notre ville est une belle ville ! N'en déplaise aux grincheux ! Toulon, ville de traditions, mais aussi ville moderne, Toulon, ville maritime, ville étudiante, ville touristique, ville dynamique, Toulon, ville où il fait bon naître, grandir, étudier, travailler, s'amuser, se reposer, vieillir… Toulon, ville où il fait bon vivre, tout simplement !

Il est vrai que nous n'avons pas tous les jours l'occasion de regarder notre territoire avec les yeux d'artiste de nos cameramen et ces images nous permettent de nous arrêter sur le visage du Toulon d'aujourd'hui.

Une ville qui, en quelques années, s'est profondément transformée, une ville qui affirme sa centralité, des quartiers qui cultivent leur identité !

Aujourd'hui, si Toulon se transforme, si beaucoup de choses ont changé, si notre ville avance sereinement et résolument vers son avenir, c'est aussi grâce à vous !

Année après année, c'est le résultat d'un gros travail collectif, basé sur une volonté et surtout sur la confiance, cette confiance démocratique qui nous a toujours été renouvelée par la très grande majorité des Toulonnaises et des Toulonnais.

Nous sommes une équipe, l'équipe Ville de Toulon, où chacun a son rôle à jouer, sa place à tenir. Dans cette équipe, chacun a son importance, quels que soient son poste et son rang. Cette tâche de transformer Toulon, personne n'aurait pu la conduire, l'accomplir seul ! A votre tête, avec mon équipe municipale, nous donnons le cap en essayant, face aux difficultés (et elles sont nombreuses), de toujours trouver des solutions mais c'est parce que nous travaillons ensemble que notre engagement a du sens et que les résultats sont là !

Toulon est devenue une solide ville-centre d'un grand territoire et la Capitale d'un département dynamique qui nous est cher, le Var car du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, de la Méditerranée au Verdon, nous sommes fiers d'être Varois.

Face aux difficultés, aux baisses drastiques des dotations, aux transferts de charge, nous avons répondu par une gestion saine. Aujourd'hui, Toulon est la 10ème des villes les mieux gérées de France. Nous avons un taux d'endettement qui est le plus bas depuis 37 ans, nous permettant de dégager une épargne et un autofinancement profitables à l'investissement et à l'équipement de notre cité. Cela nous permet d'assurer notre compétence première, le service public, au profit de l'Intérêt Général, au profit de la vie des gens.

Alors oui, le cœur de Toulon recommence à battre, la jeunesse reprend pied dans la ville, un tissu culturel diversifié se retisse et nous essayons sur l'ensemble de nos quartiers, de requalifier, rénover, reconstruire, entretenir, sécuriser nos rues, nos places, nos réseaux, nos écoles, nos stades…De nouveaux quartiers voient le jour : l'éco-quartier Font Pré, les logements de Saint Anne, de l'îlot Plume, de la Solde, du Lumina à la Loubière, conjuguent qualité de service et respect environnemental. Ils accompagnent l'élan démographique de notre ville car, sur l'ensemble du Var, et parmi les autres grandes villes de la PACA, c'est notre Toulon qui affiche la plus forte augmentation démographique !

En maintenant le soutien à nos associations et à ses nombreux bénévoles, nous nous efforçons de maintenir une cohésion sociale, indispensable au vivre ensemble dans une grande ville, même si parfois cette tâche n'est pas toujours simple dans ces temps si compliqués. Partage, solidarité, sécurité, équilibre entre développement et protection, sont au cœur de nos préoccupations.

Alors oui, avec l'équipe Toulon, notre ville est bien dans son époque, fière de son histoire et de ses traditions, confiante en son avenir, avec tous les grands chantiers en cours pour le construire, le plus emblématique étant celui de Chalucet qui donnera à notre ville un nouveau signe de modernité !

2018 sera une année charnière pour l'histoire de notre territoire (…).•

La Farlède
Raymond Abrines, maire : « En 2018, la deuxième phase du projet de centralité»

Comme chaque année, Raymond Abrines, maire de La Farlède, est heureux de présenter ses vœux pour la nouvelle année qui commence.

« *Ce moment particulier me permet d'affirmer encore une fois mon attachement à la ville de La Farlède et à sa population. Concernant les réalisations et projets en cours, en matière d'aménagements, d'équipements et de réalisations de notre patrimoine, notre objectif premier a toujours été qu'ils profitent au plus grand nombre et qu'ils participent à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des Farlédois, et c'est l'objectif que nous poursuivrons pour l'année 2018. Le projet principal, celui qui nous tient à cœur, est le projet de centralité. Pour en finir avec l'image de village-rue, nous avons voulu développer un nouveau point fort de la commune, un nouveau cœur de village animé, dynamisant les commerces et favorisant la fixation à l'année de résidents, notamment pour les actifs. Je puis vous dire que les chiffres que j'ai en ma possession montrent bien que le pari du dynamisme est en passe d'être gagné* ».

UN NOUVEAU CENTRE DE VIE

Raymond Abrines rappelle ses actions : «*La première phase de ce projet, là où l'on avait la maîtrise foncière, s'est terminée par l'îlot 6. L'offre en logements s'étend et se diversifie en plein centre-ville, au cœur des commerces.*

Apparaissent aussi des locaux professionnels et des cheminements piétons propices aux rencontres conviviales. L'un des noyaux de ce projet est la placette du moulin de La Capelle, nouveau centre de vie entouré d'équipements publics (crèche, accueil de loisirs, moulin, Espace associatif et culturel) et qui accueille maintenant le marché biologique et équitable le troisième dimanche de chaque mois. Inaugurée en 2014, elle a conservé son cachet traditionnel avec son bassin, sa fontaine, ses oliviers ».

FUTURE GRANDE PLACE DU MARCHE

Le maire ajoute : «*Nous sommes en train de finaliser les acquisitions foncières pour la deuxième phase du projet de centralité : les travaux vont se poursuivre au-delà du nouveau mail piétonnier, la rue des Félibres. Des logements et services, ainsi que plusieurs commerces, vont venir structurer la future grande place du marché à l'horizon 2022-2023. Elle s'ouvrira largement sur la rue de la République et sera reliée à la place de la Liberté, entièrement rénovée, par le passage Frédéric Mistral.*

L'Association des commerçants et artisans farlédois (ACAF) a été consultée sur le projet d'animation commerciale de cette future place, le 22 septembre dernier. La prochaine étape à venir est le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt qui permettra de retenir l'investisseur le plus à même de réussir un projet qualitatif ».

REHABILITATION DU PATRIMOINE

Raymond Abrines précise encore : «*Pour être cohérent, nous avons imaginé le pendant du projet de centralité, de l'autre côté de la mairie avec le projet immobilier privé «Les terres d'Elyssa» qui s'intégrera au mieux à l'existant avec un ensemble de logements de qualité ainsi que 30 logements sociaux de la Reine Didon, confiés au bailleur social SFHE. Pour embellir et améliorer la qualité de vie de notre village, nous sommes*

également particulièrement investis dans l'entretien et la réhabilitation de notre patrimoine et des équipements existants avec la réhabilitation des ruelles emblématiques, avec enfouissement des réseaux et un travail sur le revêtement de surface. Nous allons réaliser un développement des cheminements piétons existants ou à venir afin de valoriser notre patrimoine, dévoiler ses caractéristiques architecturales, naturelles et paysagères. La priorité sera, donc, donnée aux modes de mobilité doux afin de découvrir ou redécouvrir nos chemins ruraux, de relier des éléments identitaires de notre patrimoine (accès au Coudon, balade des quatre hameaux, oliveraie, nos moulins, nos bastides, la Chapelle de la Trinité). Sans oublier le projet de création d'un parcours de santé ».

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

«*Autre projet, la requalification de la rue de la Gare avec une amélioration des réseaux et un travail sur les cheminements piétons. Avec la CCVG qui a la compétence, nous avons également engagé le déploiement de la fibre optique sur le territoire. Nous aurons sur La Farlède, fin 2017, 1 000 prises opérationnelles, en 2020, 5 375 prises. Sur le secteur de réserve foncière du Grand Vallat, un écoquartier verra le jour, en concertation avec la population.*

Le projet de cet écoquartier a été retenu par la Région en matière de subvention. Enfin et surtout, la création d'un nouveau groupe scolaire qui est l'une de nos priorités. Il est absolument nécessaire, en raison de l'augmentation de notre effectif d'élèves et de la vétusté de l'école Marius Gensollen. Ces réalisations se font toujours dans le respect des habitants à qui je souhaite une année 2018 riche en projets et en réussites, ainsi que pleine de joie ». •

NDR : Les intertitres sont de la rédaction

VISITVAR
Provence - Côte d'Azur

Vivez l'expérience
à l'infini

TOUS LES **GOÛTS** SONT DANS LA **NATURE,** CEUX DU **VAR** SONT À L'INFINI

Visit Var est la marque destination de Var Tourisme

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

www.visitvar.fr

VAR TOURISME
Agence de Développement Touristique du Var

Le Département

VisitVar est la marque destination de Var Tourisme, l'Agence de Développement Touristique du Var sous l'égide du Conseil Départemental pour concevoir et mettre en œuvre la promotion touristique via l'observation de l'activité touristique, l'animation des acteurs, l'accompagnement et le marketing de produits touristiques.

Hyères

Jacques Politi : «Hyères doit rester la 3ème ville du Var»

À l'occasion de la présentation des vœux, Jacques Politi, l'ancien maire de Hyères, dénonce, une fois de plus le bétonnage organisé de la ville et la disparition des commerces en centre-ville. Il confie ses impressions à La Gazette du Var.

Quel est votre ressenti sur l'année écoulée ?

Jacques Politi : 2017 a été une année importante pour la ville et son devenir, c'est pourquoi, j'ai tenu à siéger à chaque conseil municipal, affirmant, ainsi, ma volonté de représenter mes concitoyens qui de plus en plus nombreux me font confiance.

Que retenez-vous en termes de points essentiels ?

JP : En premier lieu, le PLU que j'ai dénoncé comme étant «100% béton», destinant Hyères à devenir une cité dortoir à la porte de Toulon. En effet, 8500 logements supplémentaires à moyen terme, sans développement économique anticipé, sans emplois induits est un non-sens. A mon sens, la désertification du centre-ville au profit de surfaces commerciales périphériques (comme le montre l'ouverture de Grand Frais), entraîne inexorablement la fermeture des commerces de proximité.

Que pensez-vous des grands travaux menés en centre-ville ?

JP : Je m'étonne des coûts prohibitifs de la requalification, pourtant nécessaire de la place Clemenceau sans plus-value pour l'économie locale. Je note la création d'un musée qui ne tient pas compte des frais de fonctionnement qu'il va générer et qui pèsera fortement sur les budgets des années à venir qui, par nécessité, seront de plus en plus contraints.

Quel est votre avis sur la question agricole ?

JP : Quel dommage qu'aucune initiative en matière d'intervention foncière sur les terres agricoles n'ait été entreprise, l'agriculture est délaissée. A ce train, Hyères ne risque-t-elle pas de perdre sa renommée de capitale de fleurs coupées, nonobstant les professions liées au maraîchage. Dans le même ordre d'idée, Je regrette la pression fiscale exercée sur les citoyens, ces dernières années, alors qu'elle n'était pas nécessaire, si ce n'est pour permettre au maire de réaliser ses projets pharaoniques : Musée, place Clemenceau, promenade de bord de mer, etc.

Qu'en est-il du rapport de la Cour Régional des Comptes ?

JP : Le rapport de la Cour Régional des Comptes ne retient strictement rien d'infondé en matière de gestion sous ma mandature. Il précise, entre-autre, que le redressement des finances communales avait commencé dès 2011 lorsque j'étais maire. L'insincérité, organisée par le maire actuel, n'était qu'un artifice pour justifier l'augmentation des impôts locaux.

Comment envisagez-vous 2018 ?

JP : Les témoignages d'encouragement de plus en plus nombreux me touchent et me confortent dans mon ambition de servir la ville, mes concitoyens, dans la sérénité, l'apaisement, l'écoute de tous et la proximité qui fait partie de mon ADN. Ainsi, la nouvelle métropole, à partir de ce début d'année, devra respecter ces valeurs d'écoute, de réactivité. Hyères doit garder sa place, toute sa place comme troisième ville du Var. Quel qu'en soit le prix, Hyères ne doit pas devenir une fraction isolée de la métropole. C'est le risque si l'on n'envisage pas la création d'un pôle Est de cette métropole dont Hyères serait naturellement la locomotive.

Quelles sont vos craintes ?

JP : Je note que la spécificité de Hyères, par son histoire, sa culture, ses paysages, ses îles, sa presqu'île, ses fractions, ses forêts, son plan d'eau, ses pôles santé, militaire, agricole et sa vie économique, mérite pleinement sa reconnaissance qui sera facilitée par ma réelle volonté d'agir. Ce message d'espoir en l'avenir est soutenu et partagé par un nombre grandissant de Hyérois, ce qui m'encourage, ainsi que mon équipe, à continuer de servir mes concitoyens. C'est pour moi un bonheur et une joie, à chaque fois renouvelée, que de venir à leur rencontre. Ces échanges enrichissants continueront comme par le passé. Vous savez que je suis et reste à leur écoute. Qu'il me soit permis de leur adresser, au seuil de cette nouvelle année, tous mes sincères et meilleurs vœux leurs familles et pour la ville d'Hyères. N'oubliez pas que, de tout temps, j'ai aimé et j'aime écouter Hyères se lever tous les matins ! •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée

Éditeur et responsable de la publication
ADIM 2972 route de St Honoré - 83250 La Londe Les Maures
Dépot légal en cours
Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

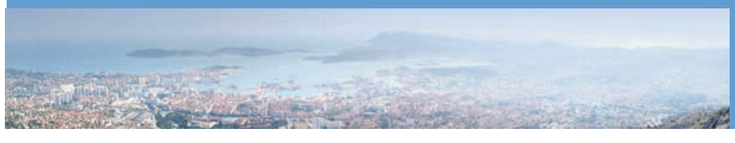

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel

Chef de studio
Laurent Monition

Consultant juridique
Morgan Maginot

Bureau de Toulon
Thierry Cari - André Goffin
Patrick Michel Louvois
Bernard Mauroy

Bureau de La Londe
Francine Marie
Bernard Bertucco Van Damme
Pascal Jolliet
Nicolas Tudort

Photographes
Jean Michel Elophe,
Thomas Fenêtre,
Elvis Lacaze, Olivier Lalanne
Philippe Olivier

Prix au numéro : 1€

La Londe-les-Maures

François de Canson : «La Londe, une ville plus belle et plus prospère » !

Que 2018 puisse se dérouler dans la sérénité. Que 2018 soit pour nous tous et pour notre ville, synonyme de fraternité et de réussite.

À l'aube de cette 10ème année de mandat, vous m'accorderez qu'il peut être légitime de faire le point sur le chemin parcouru. Vous m'avez fait l'honneur de m'accorder votre confiance voilà 10 ans. Dans la vie d'un homme, la confiance, ça compte. La vôtre, je ne l'oublierai jamais. En vérité, je vous le dis, je crois n'avoir jamais rien reçu de plus exigeant, de plus passionnant.

Évidemment, les souvenirs se bousculent....

Des souvenirs liés aux moments heureux ou difficiles que nous avons traversés au cours de ces dix années écoulées, pour faire ce qui nous semblait juste et bon pour notre ville et ses habitants, avec la ferme volonté, qu'enfin, chaque difficulté surmontée soit un progrès.

Et, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli collectivement.

Depuis ce 21 mars 2008, où nous nous engagions à donner à La Londe les conditions d'un développement harmonieux, et à redonner à ses habitants les services essentiels auxquels ils avaient droit : sécurité, propreté, équipements publics, conditions d'accueil dans les écoles, cadre de vie, politique volontariste d'aide envers nos aînés et nos jeunes.

Notre responsabilité était immense, car nous n'avions pas le droit de laisser s'échapper les chances d'un avenir radieux pour notre ville.

J'ai l'impression que c'était hier, parce que concentrés, sur nos objectifs et emportés par la passion que génère ce mandat, ces années ont finalement semblé bien courtes….

La réalité du chemin parcouru par notre ville montre que ces années ont été pleinement mises à profit pour améliorer notre vie, votre vie.

Nos aspirations répondaient à un seul objectif, un objectif qui résonne en nous comme une évidence : que chacune et chacun soit heureux d'être Londais, tout simplement.

La douceur de votre vie dépendait, de la qualité des services publics, qui doivent être efficaces et irréprochables, répondre à vos besoins, afin de faciliter votre quotidien.

UNE VILLE PLUS BELLE ET PLUS PROSPERE

Il y a dix ans, je vous présentais les grands dossiers que je voulais porter, avec mon équipe, pour faire de notre ville une ville en mouvement, une ville tournée vers l'avenir, une ville qui devait absolument sortir de sa léthargie. Je suis heureux de vous dire, que dans tous les domaines, mon équipe, a œuvré avec acharnement, pour obtenir des résultats concrets et être aller même au-delà de ce que nous avions prévu.

Avec mon équipe, nous avons réussi à révéler une ville plus belle et plus prospère, une ville que l'on nous envie, une ville où couler des jours heureux est devenu la règle.

Nous voulions atteindre cet objectif, très concrètement.

Nous nous étions engagés à réaménager la ville et à moderniser ses équipements publics. A force de travaux et d'investissements planifiés et échelonnés, nous avons engagé un vaste programme de rénovation du cadre de vie, que notre ville n'avait pas connu depuis bien longtemps… Je ne vais pas reprendre la liste des travaux réalisés depuis 2008, cela risquerait d'être un peu trop long...

Je rappellerai, seulement, que nous avons rénové la quasi-totalité des rues du centre-ville, de nos places, que nous sommes intervenus, dans tous les lotissements, au rythme d'une rénovation complète par an.

Sachez, que ce sont pas moins de 50 kilomètres de voirie qui ont bénéficié de nouveaux enrobés. Les grands axes, tels que la route de Valcros, ou encore ceux plus modestes tels que la route de la Jouasse ou des Borrels, ont tous fait l'objet d'une remise à niveau.

ROND-POINT DE VALCROS

Nos espaces verts, jusqu'ici abandonnés, ont repris vie. Je pense au Jardin des Oliviers mais surtout à l'espace de La Brûlade, le plus emblématique de tous. En redonnant à notre ville, l'une de ses plus belles signatures vertes, en y créant un lieu de promenade et de loisirs pour tous, cet espace a trouvé sa splendeur et il continuera de s'embellir. Nos jardins, nos ronds-points sont désormais entretenus et gérés de manière éco-responsable, ce qui nous a valu une troisième fleur au concours des Villes et Villages fleuris et sans doute bientôt une quatrième !

Chantier d'importance s'il en est, et qui figurait dans notre programme municipal comme un engagement fort : la réalisation du rond-point de Valcros. Attendus depuis des années, ces travaux d'envergure, menés conjointement par la Ville et le Conseil départemental, s'inscrivaient dans la nécessaire amélioration de la circulation, mais aussi de la sécurité sur la route départementale. C'est désormais chose faite !

Et puis, il y a l'avenue Clemenceau, principale artère de la ville, qui dévoile sa physionomie, au fil des semaines. Comme d'habitude, dans les projets de cette envergure, le plus délicat fut de lutter contre le scepticisme, les craintes ou l'agacement des riverains et des commerçants. Nous les remercions pour leur patience, en espérant qu'ils soient, aujourd'hui, satisfaits de l'aboutissement de la première phase des travaux. Le chantier se poursuivra jusqu'à la fin avril et nous découvrirons alors une artère de toute beauté, aux larges trottoirs, aux terrasses harmonieuses, au mobilier urbain uniforme, aux touches de verdure méditerranéennes et luxuriantes...

DES NOUVEAUX LOGEMENTS

Nous nous étions engagés à offrir de nouvelles possibilités de logement. En dix ans, et pour y répondre, la ville a entrepris un certain nombre de réalisations, à commencer par la livraison de logements en accession à la propriété, à prix maîtrisés, dans l'immeuble «Le Chêne et l'Olivier 2». Une seconde opération immobilière, plus importante, localisée derrière la salle Yann Piat, a permis de livrer près de 70 logements dont 14 logements sociaux. Enfin, la rénovation de la Cité d'urgence a permis de reloger 34 familles londaises dont les locataires qui vivaient dans des conditions précaires, depuis des années, et dont nous avons été les seuls à nous préoccuper. Tout comme nous continuerons de nous occuper des locataires du Petit-Bois, du Branly et des Bormettes, passés sous la tutelle de la SAGEM, puisque la ville a souhaité céder ses parts qu'elle détenait, comme actionnaire majoritaire de la SEM, afin d'éviter de subir toute modification législative ou réglementaire, liés au logement social, la privant de la valorisation de la structure. Cette démarche n'entraîne aucun changement pour les locataires puisque le personnel et l'antenne administrative existante seront maintenus. Les seuls effets seront d'ordre administratif, sans modification des loyers.

Et puis, il y a le nouveau quartier de Chateauvert. Je sais que certains se sont émus de l'ampleur du chantier. A ceux-là, je tiens à dire que nous avons souhaité limiter les constructions aux terrains les plus proches du centre-ville, afin de contenir une urbanisation initialement programmée par l'ancienne municipalité sur quatre fois plus de surface qu'aujourd'hui autorisée !

A terme, les bâtiments se fondront dans un véritable écrin de verdure de plus de trois hectares, soit plus de la moitié du site, ce qui je l'avoue est pour le moment difficile à imaginer. Une attention particulière a été portée aux modes de circulation douce, aux aménagements de vastes espaces verts, à la préservation de nos plus beaux arbres... et puis surtout, la grande place publique créera un nouveau lieu de vie, depuis laquelle, il sera possible de rejoindre la piste des annamites au travers d'un aménagement paysager, une véritable coulée verte. La maison des associations et la création d'une nouvelle crèche de 40 berceaux, figurent au programme, tout comme le regroupement et le repositionnement des deux supermarchés aujourd'hui existants. Les travaux seront réalisés par tranche avec une fin définitive programmée en 2019.

LA SECURITE, UNE EXIGENCE ABSOLUE

Nous nous étions engagés à faire de votre sécurité une exigence absolue. Construction de la nouvelle gendarmerie, augmentation des effectifs et des moyens de la police municipale, création du réseau de vidéo-protection, patrouille de proximité, meilleure coordination avec la gendarmerie, ont contribué indéniablement à améliorer la lutte contre contre la petite délinquance. Nous poursuivrons encore dans cette voie et nous ne désespérons pas, non plus, d'améliorer, encore, par la pédagogie et le travail de proximité, la nécessité du respect des règles de la vie commune, pour le bien-être de tous. Quant aux dispositions sécuritaires qui nous sont imposées depuis que la France est soumise à des attentats odieux, nous avons su, en collaboration avec les services de l'État, la gendarmerie, et nos policiers municipaux, les militaires de l'opération Sentinelle, y faire face, ce qui nous a permis, notamment, de continuer à organiser toutes nos manifestations festives (...). •

François de CANSON,
Maire de La Londe-les-Maures,
Président de Méditerranée Porte des Maures,
Conseiller régional

NDR : Les intertitres sont de la rédaction

Passation de commandement au centre de secours

Thierry Chertier : «Les londais sont très attachés aux pompiers»

Après 10 passés à la tête du centre de secours de La Londe-les-Maures (2007 - 2017), le lieutenant Serge Bouygues a passé le relais, le 1er juin 2017, au lieutenant Thierry Chertier, ancien sapeur-pompier de la ville de Paris.

Le nouveau patron des pompiers londais arrive de Brignoles et exerçait, en même temps, au sein du pôle prévention pour le compte du SDIS. A 52 ans, il prend son premier commandement après une longue carrière qui l'a conduit, non seulement à Paris mais également à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. En 1987, devenu sapeur-pompier professionnel, il fait le choix de revenir dans le Var pour lutter contre les feux de forêts qui ravagent, à l'époque, le département. Il a connu des collègues qui sont décédés dans des incendies, morts à côté de leur camion dans le massif du Tanneron.

Quelles sont vos priorités ?

Lieutenant Thierry Chertier. Aujourd'hui, en tant que chef de centre, je suis confronté à la question des temps de repos depuis qu'une directive européenne impose des temps de repos obligatoires. Il y a vingt ans, cette question ne se posait pas mais les générations ne sont pas les mêmes. C'est un aspect du métier qu'il va falloir repenser. A mes yeux, on abuse des sapeurs-pompiers et du service public de secours en général. On nous prend pour les sauveurs de l'humanité, simplement parce que le médecin de campagne a disparu, notamment le week-end» !

On parle de nombreuses agressions contre les sapeurs-pompiers ?

TC. À La Londe, nous ne sommes pas concernés par ce phénomène. Les gens sont respectueux des pompiers. Pendant les incendies de cet été, des habitants nous ont apporté des croissants, du chocolat et fait passer des petits mots d'encouragement ! C'est incroyable ! Il reste un attachement très fort aux pompiers.

Parlons de la saison, comment s'est-elle passée ?

TC. Nous avons vécu une saison feu de forêts qui a démarré très tôt, devenue presque interminable et touchant tout le département, la région et particulièrement notre secteur. Mais le personnel a fait face, alternant engagement sur tous les fronts d'incendie, relèves et gardes en caserne pour assurer les missions courantes. Le matériel roulant a pris des coups, les mécaniciens de Hyères ont paré au plus pressé. Personne n'a rien lâché.

Dans quel état esprit êtes-vous ?

TC. Je suis fier d'être leur chef. Pour 2018, j'ai présenté les grands axes de progression prévus : L'amélioration de notre capacité à transmettre des informations à nos agents grâce à un logiciel communiquant sur leur téléphone, un travail confié à mon adjoint Michel Milési. La mise en place du Comité de centre, organe consultatif, composé de représentant des agents professionnel et volontaires. Le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires avec une priorité d'engager les agents d'expérience et déjà formés.

La poursuite de la formation du personnel, à travers des stages organisés par le SDIS ou par nos agents formateurs, un travail confié à l'adjudant-chef Massimo. Enfin, des exercices grandeur nature sont en préparation avec nos partenaires. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

TELETHON 2017

Mobilisation générale des associations londaises

Cette année, le village TELETHON avait été installé par les services techniques de la ville à la salle Yann Piat.

Beaucoup d'associations étaient présentes, participant à l'animation de la journée nationale du 9 décembre. Ainsi, les clubs de danse offraient, tout l'après-midi, des spectacles de qualité pour le plus grand bonheur des petits et grands ! La restauration a été assurée, avec beaucoup d'abnégation malgré un vent violent, par le SOL, le club de football.

Lors de son discours, le président Jean Fragiacomo a ému l'assistance en présentant une petite fille du Lavandou, accompagnée de sa maman. L'enfant est atteinte d'une maladie orpheline et soignée par l'hôpital Neker à Paris. Il faut savoir que cet hôpital est financé à 85% par les dons du TELETHON. Denise Fontova, cheville ouvrière du TELETHON, a souligné l'énorme succès de cette belle journée avec une fréquentation record et une jolie somme de 3 500 € récoltés sur les stands. Elle a vivement remercié le service culturel, le service des sports, les services techniques et tous les bénévoles pour leur grande implication. Ainsi, nous avons aperçu Jackie Leprêtre (Randonneurs Londais), Christian Bondroit (Amis du Maire), Eric Dusfourd et son épouse (PEEP), Collette Degenne et bien d'autres encore.

Particulièrement impliquée dans cette journée caritative, la municipalité était représentée par Nicole Schatzkine, 1ère adjointe. Elle était accompagnée par de nombreux conseillers municipaux dont Patrick Théret, Jean-Marie Massimo et Stéphanie Lombardo, très impliqués dans cette cause. •

Prix COMPÉTITIF

3X SANS FRAIS *Par chèques**

6 Jours sur 7

Facilité de paiement

Livraison créneau 2H

04 94 35 10 35

Fiouls chauffage **Granulés de bois**

www.fioul83.fr

www.delta-crea.com - * Contactez Fioul 83 pour les modalités de paiement.

Fleurissement

Des habitants et une équipe municipale à la main verte

Parmi les seules quatre commues reconnues dans le Var par le label national «4 fleurs» des villes et villages fleuris, la ville maintient son niveau de qualité environnementale grâce à une équipe des espaces verts performante (*lire également en page 6*).

Car, en complément du travail quotidien des employés municipaux, on constate une belle participation des résidents de la commune qui fleurissent leur jardin, leur établissement commercial ou hôtelier, leur résidence collective. Chaque année, le concours départemental honore ces candidats. Et, les participants sont récompensés à l'occasion d'une réception officielle à l'Hôtel du Département, qui se tenait en présence de Marc Giraud, président et de Françoise Dumont, vice-présidente du Conseil Départemental et présidente de Var Tourisme et de Charlotte Bouvard, 1ère adjointe au maire du Lavandou.

«*Pour les 78 communes ayant cette année participé et les 100 particuliers, je les remercie pour leur action publique et volontaire et pour l'embellissement et l'attrait touristique de notre département, premier département touristique de France. Quel plaisir pour nos visiteurs d'être accueillis avec des fleurs* », s'enflammait Françoise Dumont.

De son côté, Charlotte Bouvard, déléguée à l'environnement, se félicitait : «*Le palmarès, qui compte sept catégories de fleurissement des villes et villages fleuris du Var, a largement mis à l'honneur trois mains vertes du Lavandou* ». •

Texte et photos Francine MARIE

Bormes-les-Mimosas

La grande générosité des Borméens !

Pour la seconde année consécutive, le CCAS de la ville de Bormes-les-Mimosas a organisé une grande collecte de jouets pour les plus démunis de la commune.

Mais, Une action particulièrement efficace qui a permis de mettre des jouets sous de nombreux sapins ! D'ailleurs, le maire, François Arizzi et son adjointe déléguée aux affaires sociales, le docteur Isabelle Canonne ont découvert avec beaucoup de plaisir les généreux dons de jouets effectués par les habitants du village durant le marché de Noël.

«*En effet, cette année encore, petits et grands étaient invités à venir déposer, sur le stand du CCAS, les jeux et jouets dont ils n'avaient plus l'utilité. Notre objectif était de permettre aux familles en difficulté de voir les yeux de leurs bambins briller le matin de Noël ! Visiblement, cela est réussi* », constatait, très satisfait, François Arizzi.

En effet, comme l'an passé, c'est l'antenne de la Croix-Rouge qui a réceptionné l'ensemble des jouets pour les distribuer à ses bénéficiaires afin de leur permettre de les déposer au pied du sapin le soir de Noël. Particulièrement ému par la mobilisation de ses administrés, François Arizzi n'a eu qu'un seul mot pour qualifier cette action caritative : «*Merci à toutes et tous pour votre générosité* » ! •

Texte et photo Carole AMORO

Sécurité
Pose d'une alarme intrusion dans les écoles

Avec la reprise des cours, les enfants des écoles de La Croix-Valmer sont assurés d'une sécurité supplémentaire avec la pose d'une alarme intrusion de type Novalis, par la société Delta Sécurité Solutions et les services techniques municipaux.

Désormais, lorsque surviendra une intrusion dans les établissements, le personnel scolaire et périscolaire sera en lien avec la Police municipale, reliée elle-même à la gendarmerie qui prendra les décisions qui s'imposent. La configuration des écoles a permis une mise en place rapide du système en 15 jours.

PREOCCUPATION DE L'ETAT

«*La problématique de la sécurité des personnels et des enfants à l'école est au cœur des préoccupations de l'État qui impose, suite aux événements terroristes de 2015 et de 2016, des actions préventives fortes pour éviter que ne se reproduisent de telles catastrophes. Par les symboles qu'elles représentent (laïcité, modes de vie occidentaux…), les écoles françaises restent des cibles potentielles* », explique René Carandante, 1er adjoint en charge de la sécurité de la commune.

Le choix s'est donc porté sur une solution d'alerte d'urgence de tous les personnels d'école. Son utilisation est simple et efficace. Les récepteurs, de type alarme lumineuse et non sonore, sont placés dans chaque classe et local commun (bibliothèque, restaurant scolaire) et en extérieur. Selon l'obligation gouvernementale, l'alerte doit être distincte de l'alerte incendie. Visible partout, elle indique au personnel une présence suspecte au sein de l'établissement et la nécessité de mettre en sécurité les élèves.

AUTRES MESURES D'ALERTE

En juillet 2015, les ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur ont signé un texte pour préparer, dans les meilleures conditions, la rentrée scolaire et prévenir les risques. «*Des exercices d'alerte sont organisés dans l'année scolaire. Une attention particulière a été portée aux abords des écoles avec l'ajout de sorties pour éviter les regroupements* », reprend François Truffaut, chef de poste adjoint à la Police municipale.

Ainsi, l'ensemble du personnel va suivre des formations pour assurer l'encadrement des enfants en cas d'alerte, «même si cela ne reste que théorique», précise le 1er adjoint. D'autres établissements devraient être équipés tels que le Pôle Enfance, très certainement sous une forme différente. Une étude est en cours. •

CM. (texte et photo)

De gauche à droite : François Truffaut, chef adjoint à la police municipale, Sébastien Gouby, agent des services techniques, les employés de Delta Sécurité Solutions, Annie Doiteau, responsable des affaires scolaires, René Carandante, 1er adjoint, Thierry Jalabert, directeur des services techniques

Vie parlementaire

Jean-Louis Masson, député du Var : «Le projet de police de sécurité du quotidien reste très flou»

Fin décembre 2017, le député du Var Jean-Louis Masson est allé à la rencontre des policiers du commissariat d'Hyères dans le cadre de la mise en place de la future police de sécurité du quotidien, prônée par le gouvernement d'Emmanuel Macron.

Le parlementaire s'est longuement entretenu avec Aurore Piana, commissaire de police, chef de la circonscription d'Hyères-Carqueiranne. Récemment, le parlementaire varois s'était inquiété des difficiles conditions d'emploi des personnels de la police nationale dans le Var.

Pour Jean-Louis Masson, «*les conditions de travail et le fort taux d'emploi dans le département sont responsables d'un absentéisme grandissant au sein de la police. Le stress qui en découle entraîne des problèmes de santé et des arrêts de travail, ce qui nuit à l'efficacité des unités. En période estivale, avec l'arrivée massive des touristes, ces phénomènes sont amplifiés. Les emplois prévus par la loi de finances ne se traduisent pas sur le terrain, par la création d'effectifs supplémentaires. Les personnels, déjà en poste, assument des horaires importants générateurs de mal-être. La réserve civile ne peut plus renforcer les effectifs de la police depuis la mi-juillet 2017. À ces problèmes humains viennent s'ajouter des problèmes matériels. Ainsi, l'indisponibilité de la vedette du CSP d'Hyères en panne depuis plus de deux ans. La police doit utiliser la navette publique lorsqu'elle intervient sur les îles de la côte. De même, les véhicules d'intervention, souvent en panne, obligent les personnels de la police nationale à restreindre leurs interventions alors que les nécessités du service, plus exigeantes du fait de la prolongation de l'état d'urgence, n'ont jamais été aussi importantes. Je souhaite connaître les mesures urgentes qui répondront aux difficultés d'organisation et aux problèmes matériels de la police dans le Var*».

FAIRE REMONTER LES INFORMATIONS A PARIS

Pour mieux se rendre compte des conditions de travail des policiers, le député est donc allé, ce jeudi 28 décembre 2017, à la rencontre des policiers du commissariat d'Hyères où il a pu, très longuement échanger, avec la commissaire de police, chef de la circonscription d'Hyères. La commissaire de police est à la tête d'un effectif théorique de 85 policiers, tous grades confondus. Jean-Louis Masson se veut très attentif à deux réformes engagées par le Gouvernement d'Édouard Philippe, d'une part la réforme du code de procédure pénale et, d'autre part, la mise en place, d'ici quelques mois de la police de sécurité du quotidien. Deux sujets législatifs pour lesquels l'ancien colonel de gendarmerie et ancien maire de La Garde sera très vigilant.

«*Je trouve parfaitement normal de m'informer en amont du vote du texte par le parlement des tenants et des aboutissants du dossier. Cela me permettra de faire remonter à Paris, mes constations du terrain. A ce titre, j'ai déjà rencontré Henri Castet, le DDSP (police) du Var et Christophe Herrmann, le colonel de gendarmerie, commandant le Groupement du Var*».

Sur la question de la réforme du code de procédure pénale, le parlementaire propose quelques pistes, de bon sens.

«*Il faut simplifier le traitement des procédures, en réalisant un seul procès-verbal au lieu de trois dans le cadre d'une interpellation (interpellation, audition, et notification au parquet). Cela permettra un gain de temps qui pourra être consacré au temps de l'enquête plutôt qu'au temps administratif*», explique l'ancien colonel de gendarmerie. Il ajoute : «*Il faut élargir la procédure du timbre-amende aux petits délits, comme les occupations de halls d'immeubles ou les tags. Et, élargir également le temps de l'enquête de flagrant délit, aujourd'hui limité à huit jours, ce qui est notoirement insuffisant pour que les policiers puissent boucler leur enquête. Il faut porter ce délai à un mois. Il faut laisser le temps de travailler aux enquêteurs*».

DESENGORGER LES TRIBUNAUX

Pour le député, ces propositions doivent permettre de désengorger la police et la justice de tâches administratives chronophages. Et, en choisissant la mise en place de sanctions immédiates, dès la constatation d'un délit, on redonne une autorité à la police et la justice, autorité parfois perdue dans certains quartiers. Autre sujet de préoccupation pour l'élu national : la modernisation de l'enquête.

«*Il faut dématérialiser les procédures, notamment en facilitant le dépôt de plainte en ligne ou en ayant recours de manière plus systématique à la visio-conférence, notamment quand cela concerne des détenus éloignés à l'autre bout du territoire. Aujourd'hui, transporter les détenus d'un bout à l'autre de la France, c'est un vrai cinéma qui réclame beaucoup de personnel et cause une perte de temps considérable* », constate, avec une certaine impuissance, le député ! Par ailleurs, il faut adapter le pouvoir des enquêteurs, notamment en donnant aux agents qui ne possèdent pas la qualification d'OPJ (Officier de Police Judiciaire), la possibilité de réaliser des actes de procédures simples puisqu'ils travailleraient sous la responsabilité des OPJ. Le parlementaire souhaite également que la qualification d'OPJ soit de niveau national et non plus territorial, c'est à dire limitée, actuellement, au périmètre d'une circonscription locale.

«*Actuellement, faute d'extension au niveau national de la qualité d'OPJ (sauf pour les directions nationales de la police), les enquêteurs perdent beaucoup de temps en procédure. Par ailleurs, je souhaite que l'on rétablisse un article du code (article 78) supprimé par la Loi Taubira qui permettait des perquisitions forcées, c'est à dire qu'il autorisait à pénétrer dans une habitation en cas de mandat d'amener en dehors des heures légales. Aujourd'hui, les policiers doivent attendre que le suspect soit sorti de son plein gré de chez lui pour procéder à son interpellation ! Avec la Loi Taubira, on a complexifié les procédures au lieu de les simplifier* », s'indigne Jean-Louis Masson !

LE GRAND FLOU DE LA POLICE DE SECURITE DU QUOTIDIEN

En ce qui concerne la mise en place de la police de sécurité du quotidien, le parlementaire varois s'interroge sur le contenu exact de ce concept.

«*Tout cela me paraît très flou ! La PSQ, ce n'est pas très clair pour moi ! La doctrine, à mes yeux, il n'y en pas ! Ou alors, je n'ai pas tout compris ! J'ai bien vu les objectifs qui consistent à sécuriser le quotidien, en mettant fin aux désordres du quotidien (rodéos, agressions, incivilités, petits délits, occupation des halls d'immeubles, dégradations, installation illicite de gens du voyage). Pour moi, la mise en place de la PSQ ne peut se faire qu'en même temps que la réforme du code de procédure pénale. Les deux sujets sont liés. Je suis d'accord pour rétablir une relation serrée avec la population. Cela permettra de faire remonter du renseignement en matière criminelle ou terroriste* ».

Mais le parlementaire s'interroge sur les moyens réels qui seront mis en œuvre.

«*J'estime qu'il faut créer des unités dédiées à la PSQ, sinon cela ne marchera pas ! En allégeant les procédures, les commissariats vont retrouver un peu d'oxygène mais cela ne sera pas suffisant pour renforcer les effectifs de la PSQ ! Je pense aussi qu'il faut donner une plus grande liberté aux territoires car la PSQ ne peut pas une et indivisible. Elle ne peut pas être identique partout en France, décidée dans les cabinets ministériels. Je préconise l'expérimentation la plus large et la plus décentralisée possible car les besoins ne sont pas les mêmes partout.*

Je pense également que dans le cadre de la PSQ, il ne faut pas oublier les polices municipales qui font de la PSQ au quotidien depuis très longtemps.

Actuellement, la police est saturée. Elle est au taquet. Si on ne met pas en place des unités de police spécialisée, la PSQ sera bien vite une variable d'ajustement et dans quelques mois elle aura disparu ! Il faut des unités spécialisées donc des effectifs supplémentaires ».

LES DEUX REFORMES EN MEME TEMPS

Selon une phraséologie présidentielle désormais très célèbre, Jean-Louis Masson préconise que la réforme du code de procédure pénale et la mise en place de la PSQ soient réalisées en même temps.

«*L'une ne va pas sans l'autre. C'est pourquoi, je veux mener un vrai travail législatif sur ces deux réformes. J'ai rencontré le Préfet du Var, le patron des policiers et celui des gendarmes. C'est la première fois qu'il existe une vraie concertation. Les maires font également remonter leurs propositions. Les policiers ont été associés à la démarche. Nous sommes dans une démarche d'intérêt général, pas sur des questions dogmatiques ou politiciennes. Il faut aller très vite car le Gouvernement veut présenter ces projets au parlement à la mi-mars 2018* ». •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

L'AFUZI de A à Z...

L'AFUZI, association basée sur l'engagement des chefs d'entreprises, a su s'imposer auprès de ses partenaires et surtout faire entendre sa voix, toujours pleine de bon sens et souvent reprise en exemple au-delà du Var.

Avec cette rubrique, Philippe Bartier, le président de l'AFUZI, tient à faire reconnaître ces valeurs qui donnent l'indépendance nécessaire à la réussite de la zone industrielle. Au fil des numéros de La Gazette du Var, les chefs d'entreprises se reconnaîtront.

La Gazette du Var présente, rue par rue, l'ensemble des 610 entreprises de la zone. Un travail qui emmènera les lecteurs jusqu'en décembre 2018 ! Nous en profiterons également pour expliquer qui sont les hommes célèbres qui ont donné leur nom aux rues de la zone industrielle. Tous sont, en effet, d'éminents chercheurs, scientifiques ou médecins français. Avec cette présentation, l'AFUZI démontre l'investissement, année après année, des chefs d'entreprises pour le plus grand bien de l'économie du Var. •

MARCELLIN BERTHELOT

Pierre Eugène Marcellin Berthelot (Paris, 25 octobre 1827 - Paris, 18 mars 1907) est un chimiste, physico-chimiste, biologiste, épistémologue et homme politique français.

Après avoir étudié les explosifs et les moyens de les améliorer, Marcellin Berthelot est nommé président de la Société des explosifs. Dans ce domaine, il a notamment travaillé sur «*le rôle des détonants par rapport à la force des explosions, et déterminer de façon précise quel sera l'effet produit par une quantité donnée d'un explosif, comment et pourquoi cet effet se produira* ». Il a contribué à la mise au point et à la production d'explosifs sans fumée, qui seront très utilisés durant la Première Guerre mondiale et par la suite. •

Gilles CARVOYEUR

BOULDER ZONE
0073 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 10542
83042 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 89 29 18 28
Responsable : Cyrille PARRINELLO
paricy@icloud.com
www.boulderzone.fr
Activité : Salle d'escalade et cours d'escalade

CROSS FIT LA GARDE 83
0073 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 50140
83088 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 06 59 26 20 75
Responsable : Guillaume MICHEL DE PIERREDON
guillaumemdp83@gmail.com

CS SYSTEMES D'INFORMATION
0230 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 50068
83079 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 08 75 75
Responsable : Denis CHAUMARTIN
elisabeth.blondel@c-s.fr
www.c-s.fr
Activité : Société de service et d'ingénierie informatique spécialisée en prestations de hautes technologies

DIRECT ASIA FOOD
0125 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 20383
83085 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 09 66 88 02 84
Responsable : Johan WALBERT
johan@directasiafood.fr
www.directasiafood.fr
Activité : Grossiste épicerie du monde

DIRECT EXPORT
0130 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 40385
83085 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 20 01 39
Responsable : Jacques HOSPITAL
edition@direct-export.fr
Activité : Distributeur pharmaceutique

PROVENCE ALIMENTAIRE DISTRIBUTION
0063 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 40572
83042 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 06 59 68 59 66
Responsable : Pascal SIGONNAUD
entrepotmarket@hotmail.com
Activité : Commerce de produits alimentaires, viande, volaille, charcuterie salaisons et produits divers pour particuliers et professionnels

FRANCE ROULEMENTS
0259 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 50024
83087 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 98 01 26 50
Responsable : William TOUSSAINT
france.roulements@orange.fr
Activité : Vente de roulements à billes et à rouleaux - Butées – Manchons

INSILIO
0130 Rue Marcellin Berthelot
ZI LA GARDE BP 20525
83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 98 03 22 85
Responsable : Richard SANTOURIAN
contact@insilio.com www.insilio.com
Activité : Fourniture de solutions pour les ports, les aires pour gens du voyage, les campings

KONTRON MODULAR COMPUTERS SAS
0150 Rue Marcellin Berthelot
ZI LA GARDE BP 90244
83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 98 16 34 00
Responsable : Philippe VINCENT
philippe.vincent@kontron.com
www.kontron.com
Activité : Constructeur de systèmes embarqués pour applications temps réel Certifié ISO 9001/14001/IRIS

MEDIHANDTRACE
130 Rue Marcellin Berthelot
ZI LA GARDE BP 70351
83077 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 14 48 70
Responsable : Bernard DELORD
patricia.sordi@micro-be.com
www.medihandtrace.com
Activité : Traçabilité, Hygiène des mains

MICRO BE
0130 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 60387
83085 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 14 48 70
Responsable : Serge TERNOIR
micro-be@micro-be.com
www.micro-be.com
Activité : Bureau d'études en électronique - Informatique spécialisé dans le développement autour de la carte à puce

OCP REPARTITION
0262 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 60230
83089 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 75 92 64
Responsable : Delphine LANG
isabelle.mosnier@ocp.fr
www.ocp.fr
Activité : Grossiste en produits pharmaceutiques

SCOLA CONCEPT
0130 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 20401
83085 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 98 01 27 52
Responsable : Cédric NAMBLARD
contact@scolaconcept.fr
www.scolaconcept.fr
Activité : Fabricant et éditeur de solutions de contrôle d'accès par badge sans contact RFID Pilotage et contrôle des accès physiques, Gestion des accès

SUD RECEPTIONS
0125 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 70151
83088 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 06 18 07 11 93
Responsable : Fabrice CORBI
fabricecorbi@aol.fr

RESTAURANT LA TONNELLE
0125 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 80125
83088 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 27 65 07
Responsable : Sylvie BENOTHMANE
latonnelle83@gmail.com
Activité : Restauration traditionnelle - Repas d'affaires - Location de salles

TMH TOOLS
0039 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 20208
83089 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 01 71 80
Responsable : Jean-Yves TABONI
contact@tmh-tools.com
www.techman-head.com
Activité : Matériels et outillages pour l'aéronautique

USIVAR
0051 Rue Marcellin Berthelot
ZI La Garde BP 80161
83088 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 21 87 46
Responsable : Michèle GRAVELLE
usivar@yahoo.fr
Activité : Travaux de tournage - Fraisage - Ajustage

Grand Prix de France - Le Castellet

Christian Estrosi : «Plus de 5 millions d'€ d'investissement»

Christian Estrosi, Président du GIP du Grand Prix de France, a récemment fait un point à moins de six mois de l'organisation du GP de France de F1 (21 au 24 juin 2018).

Depuis le 4 septembre 2017, des travaux au circuit Paul Ricard sont entrepris pour passer en configuration GP France F1 et, ainsi, améliorer l'expérience des pilotes et des spectateurs.

5, 5 MILLIONS d'€ DE TRAVAUX

Président du conseil d'administration du Grand Prix de France de F1, Christian Estrosi a, récemment, détaillé les modalités financières de cette organisation exceptionnelle : «*5,5 millions € d'investissement, sous forme de travaux, sont prévus dans les trois prochains mois, notamment un élargissement des virages lents, le rabotage de 5 cm de la surface au sol, la réalisation d'un nouveau centre de presse, la construction d'un nouveau paddock et des nouvelles tribunes qui augmenteront la capacité de 5 000 à 51 000 places. Sur les 22 tribunes actuelles, 21 sont conservées. Les travaux comprennent également la création de 3 nouvelles portes d'accès et d'une tour d'affichage. Par ailleurs, la FIA a validé la sécurité et la compétitivité de la nouvelle piste. En outre, le circuit va compter 25 000 nouvelles places de parking dans un périmètre situé à 1 km autour du circuit avec un accès direct par des navettes*».

UNE JOURNEE SPECIALE LE 21 JUIN 2018

Le président Estrosi a ajouté : «*Avec cette journée, les organisateurs souhaitent augmenter l'expérience des détenteurs «3 jours». Il s'agit également de permettre à la jeunesse de PACA de découvrir gratuitement la F1 et les métiers du sport automobile ainsi que la grande finale du Grand Prix eSports de F1 (électrique). L'organisation d'une grande fête de la musique dans le circuit est également à l'étude*».

Enfin, le président délégué de la Région de PACA s'est félicité : «*Au total, le budget prévisionnel se monte à 30 M€, couvert par 14 M€ de participations et 15 à 16 M€ de billetterie. On voit que la mobilisation est extrêmement forte. Cela rend plus forte encore la responsabilité des organisateurs. Nous travaillons pour rendre ce grand prix spectaculaire, ludique pour le spectateur et le téléspectateur. Sa dimension sportive doit surprendre. Dès sa première édition, il va apparaître plus compétitif. Ce sera la marque d'un Grand Prix de France et...de la Méditerranée*» ! •

André GOFFIN

LES SOUTIENS PRESENTS À L'ASSEMBLEE GENERALE

Région : Renaud Muselier, représenté par Philippe Vitel, préside la commission sport et Yannick Chenevard,
Métropole TPM : Hubert Falco, représenté par Christian Simon,
Métropole Aix-Marseille : Jean-Claude Gaudin, représenté par Jean Roata,
Département du Var : Marc Giraud représenté par Françoise Dumont,
Communauté de Communes Sud Sainte-Baume : Ferdinand Bernhard, représenté par Philippe Barthélémy,
Mairie de Nice : José Cobos, adjoint Événementiel et Mécénat sportifs,
CCI du Var et CCIR : Jacques Bianchi,
Circuit Paul Ricard : Stéphane Clair et le Dir. G. du GIP Grand Prix de France - Le Castellet, Gilles Dufeigneux.

Recensement

Le Var, département le plus attractif de la région

Au premier janvier 2015, Provence-Alpes-Côte d'Azur a dépassé le seuil des cinq millions d'habitants.

Entre 2010 et 2015, la population a augmenté de 0,4 % en moyenne chaque année, soit un rythme proche du niveau national (+ 0,5 %).

LE VAR, DEPARTEMENT LE PLUS ATTRACTIF

«*Au cours de cette période, le solde naturel a davantage contribué à la croissance démographique que le solde migratoire. PACA est ainsi moins attractive que les autres régions du sud de la France. Profitant de l'installation de nouveaux habitants, le Var est le département le plus dynamique de la région. La périurbanisation reste à l'œuvre et s'accompagne d'un déficit migratoire des grands pôles urbains au bénéfice de leurs couronnes* », détaille Fabrice Michailesco, auteur de la note. Selon l'INSEE : «*Dans le Var, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, la croissance démographique est essentiellement portée par l'excédent migratoire. Le Var est le département le plus dynamique : sa population s'est accrue de 0,8 % par an entre 2010 et 2015, quasi exclusivement du fait des migrations résidentielles. Le Var, les Hautes-Alpes et le Vaucluse sont plus dynamiques que la moyenne nationale. Dans les principaux pôles urbains de la région, la croissance démographique est soutenue par un solde naturel positif. Elle est toutefois ralentie par un déficit migratoire vis-à-vis des autres territoires, qui traduit la poursuite du mouvement de périurbanisation* ».

CROISSANCE MOINDRE DANS LES POLES URBAINS

L'étude ajoute : «*Le pôle urbain de Toulon se distingue par un accroissement naturel nul et par une attractivité supérieure aux autres principaux pôles de la région (+ 0,4 % par an en moyenne). Le déficit migratoire des grands pôles se réalise largement au profit de leur couronne, dont le solde des entrées-sorties est très excédentaire. C'est le cas dans les couronnes des pôles d'Avignon (+ 0,4 %), de Marseille – Aix-en-Provence (+ 0,8 %), de Nice (+ 0,9 %) et de Toulon (+ 1,5 %) comme autour des villes de taille moyenne* ».

La croissance démographique est moindre dans les pôles urbains que dans leurs couronnes. Le phénomène de périurbanisation s'observe également autour des villes de taille moyenne. En revanche, dans l'arrière-pays varois, l'attractivité migratoire concerne à la fois les pôles et leur périphérie. Dans les aires urbaines de Brignoles et Draguignan, la croissance démographique est ainsi bien supérieure à la moyenne régionale : respectivement + 0,9 % et + 1,5 % par an. Les communes situées hors de l'influence des pôles urbains profitent d'un excédent migratoire élevé (+ 0,7 % par an) qui compense le déficit naturel de ces territoires (– 0,3 % par an).

AUGMENTATION DE 0,4% DE LA POPULATION

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, entre 2010 et 2015, la population a augmenté de 0,4 % en moyenne chaque année, pour s'établir à 5 007 977 habitants. Ce rythme de croissance est légèrement inférieur à la moyenne nationale (+ 0,5 %). PACA ne figure pas parmi les régions les plus dynamiques, devancée par les autres régions du sud de la France (Corse, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine) et par celles de l'ouest (Pays de la Loire, Bretagne).

Pour l'INSEE : «*En PACA, la croissance est due au solde naturel, c'est-à-dire à l'excédent des naissances sur les décès, est légèrement inférieure à 0,3 % par an sur la période 2010-2015.*

Par ailleurs, la contribution du solde migratoire à l'augmentation de la population est positive : légèrement inférieure à + 0,2 % par an sur la période 2010-2015. La région reste toutefois moins attractive que les autres régions du sud, où les mouvements migratoires concourent fortement à la croissance démographique (respectivement + 1,1 %, + 0,7 % et + 0,6 % en Corse, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) ». •

Élection de MISS & MISTER CAVALAIRE 2018
Une soirée glamour à ne pas manquer...

Le Comité Officiel des Fêtes propose son grand rendez-vous traditionnel de début d'année avec l'élection de Miss Cavalaire le samedi 20 janvier à partir de 21h à la salle des fêtes.

Cette soirée dansante verra le couronnement de «Miss Cavalaire 2018» et de «Mister Cavalaire 2018».
Les chorégraphies sont menées par l'école de danse cavalairoise «Show Danse Studio», sous la houlette de Catherine Perez, et par l'association de hip hop «Univer Style Project» conduite par Marion Martin Do Carno. Lors de la soirée, les jeunes candidats prendront la parole afin de se présenter au public.
Toutes les jeunes filles et jeunes hommes sont les bienvenus…
Cette année, le Comité Officiel des Fêtes attend 8 candidates et 8 candidats, jeunes cavalairois, mais aussi, des communes environnantes. La petite condition : être âgé de 16 à 25 ans. Les lauréats repartiront, comme chaque année, avec de nombreux cadeaux … Un numéro unique pour les réservations !

Que ce soit pour les candidats qui désirent se présenter ou pour les spectateurs qui souhaitent réserver une table, un seul numéro à composer le 06 12 14 42 21 ! •

Droits d'entrée : 35 € par couple, donnant droit à 1 bouteille de Champagne et mignardises et 20 € par personne non accompagnée, donnant droit à ½ bouteille de champagne et mignardises, 7 € pour les enfants incluant une boisson non alcoolisée et des mignardises.

Par Morgan Maginot, consultant juridique

Vous et vos droits
Ce qui a augmenté au 1er janvier 2018

Le point sur les augmentations entrées en vigueur depuis le 1er janvier.

Tout d'abord, nous commençons la liste des réjouissances avec une augmentation des prélèvements sociaux, c'est-à-dire une augmentation de la CSG, de la CRDS.
Ensuite, concernant les plans d'épargne-logement ouvert à partir de ce 1er janvier, le Gouvernement a décidé d'un impôt forfaitaire de 30 %. Cette nouvelle imposition sera appliquée également aux assurances-vie, au-delà de la somme de 150 000 € de placement, et ce, par tête d'investisseur.
De plus, sur le volet consommation, depuis le 1er janvier, on a noté la première augmentation, depuis plusieurs années, de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques la fameuse ancienneté TIPP, qui va, pour la première fois, faire augmenter le prix du diesel à hauteur de 2,6 centimes par litre. Le prix du timbre aussi va augmenter. A partir de janvier, il faudra débourser 0,95 €, soit une augmentation de 11,7 % pour se procurer la fameuse vignette rouge. Une augmentation équivalente sera appliquée au timbre vert. Enfin, pour les consommateurs de tabac, sachez qu'une nouvelle hausse de 1,10 € viendra augmenter le prix de votre paquet de cigarettes.

Mais, avec la nouvelle année qui démarre, il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Ainsi, le livret A, le LDD le livret jeune ou encore le livret populaire restent exonérés de toute forme de fiscalité. De même, le prêt à taux zéro est reconduit cette année. Bonne nouvelle concernant le SMIC puisque celui-ci le salaire minimum gagne 1,24 %, soit 285 € nets par an ou 24 € par mois. Et, malgré l'augmentation de la CSG, les salaires pourraient connaître une légère hausse grâce à la diminution des cotisations sociales. •

Morgan MAGINOT, consultant juridique

INTERVENTION RAPIDE

ÉTUDE & DEVIS GRATUITS

AZUR TOITURE

Florent MIRALLES & Fils

Florent et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

2018

HYDROFUGE DE FAÇADE - TRAITEMENT PRÉVENTIF ET CURATIF DE LA CHARPENTE
RÉFECTION ET RÉNOVATION DE TOITURE - PEINTURE ET RÉNOVATION DE FAÇADE
POSE DE GOUTIÈRES : PVC - ZINC & CUIVRE - MAÇONNERIE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - TRAITEMENT DES BOIS DE CHARPENTE - DÉCAPAGE ET TRAITEMENT DES TUILES

LA CRAU CHEMIN LONG - COGOLIN 19 RUE GAMBETTA

AZURTOITURE2604@GMAIL.COM

WWW.AZUR-TOITURE.FR

06 28 46 79 71